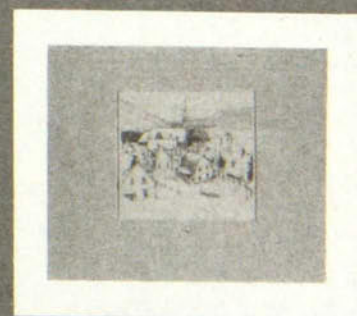
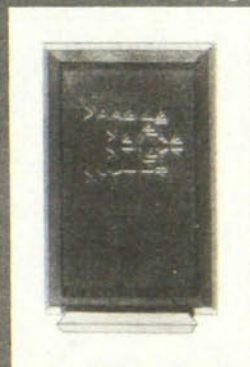
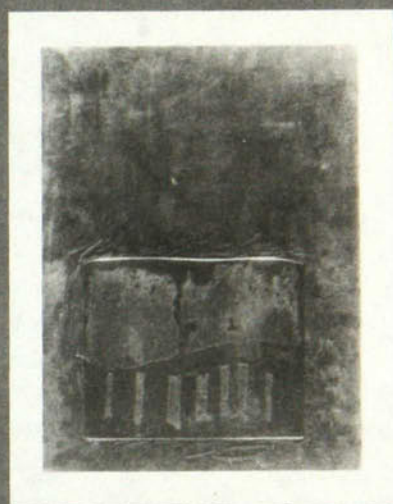



BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

l'incunabile

Montréal, 20^e année, no 3
Décembre 1986

ISSN 0825-1746



 Ministère des
Affaires culturelles
Bibliothèque nationale du Québec

Boîtiers de livres d'art. De gauche à droite: Natalité, Ailleurs, D'argile et d'encre, Hymne des Alliances, Steel and Steam et Pays de villages.

SOMMAIRE



Montréal, 20^e année, n° 3
Décembre 1986

Directeur et rédacteur en chef
Louis Chantigny

Adjoint au rédacteur en chef et
directeur de l'édition :
Louis Bélanger

Secrétaire à la rédaction :
Louise Lecavalier

Directeur de la photographie :
Jacques King

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement n° 1503
Dépôt légal — 4^e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0825-1746

Reproduction autorisée des textes non
copyright, sur demande et mention de
l'auteur et de la source. Les articles
publiés n'engagent que leurs auteurs.

L'INCUNABLE est publié trimestriellement. Il est distribué gratuitement à titre personnel. On peut se le procurer en adressant sa demande à la Bibliothèque nationale du Québec.
Service de l'édition
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3K6

	Pages
Le portulan de Iehuda Ben Zara: un fac-similé absolu	Pierre Lépine 3 <i>Secteur des collections spéciales</i>
Le difficile exercice de la liberté	Jean-Paul de Lagrave 6 <i>Collaboration spéciale</i>
« Il en coûtera cher à l'État pour faire vivre les cliniques! »	Marie Laurier 13 <i>Collaboration spéciale</i>
Une discrétion regrettable quant à l'aventure politique	Paul-André Comeau 16 <i>Collaboration spéciale</i>
Nelligan: notre seul romantisme	Pierre Vadeboncoeur 17 <i>Collaboration spéciale</i>
<i>Le Temps des choix</i> de Gérard Pelletier	Guy Deshaies 18 <i>Collaboration spéciale</i>
De la démesure à la souffrance et l'amour	Serge Provencher 20 <i>Collaboration spéciale</i>
Parlons thèses	Jean-Paul de Lagrave 22 <i>Collaboration spéciale</i>
Livres d'artistes et éditions de luxe	Mario Hébert 23 <i>Secteur de la bibliographie courante</i>
<i>Le lieu de tous les liens</i>	Roland Houde 30 <i>Collaboration spéciale</i>
La carrière politique de Louis-Alexandre Taschereau	Cyrille Felteau 41 <i>Collaboration spéciale</i>



Le portulan de Iehuda Ben Zara

Le portulan de Iehuda Ben Zara : un fac-similé *absolu*

par *Pierre Lépine*

Les **portulans** sont d'anciennes cartes maritimes destinées aux navigateurs pour les aider à reconnaître les côtes, et plus particulièrement les **ports**. Les premiers portulans sont apparus brusquement au tournant des XIII^e et XIV^e siècles : ils montrent essentiellement le dessin exact des côtes sur le pourtour de la Méditerranée, mais aussi les côtes atlantiques de l'Afrique jusqu'au cap Bojador, les côtes espagnoles et françaises, et celles de la mer Noire.

La Bibliothèque nationale du Québec vient de faire l'acquisition d'un fac-similé **complet** ou **absolu** d'un de ces portulans : il s'agit de la carte maritime de Iehuda Ben Zara qui l'a établie à Alexandrie (Égypte) en 1497 ; l'original sur parchemin se trouve à la Bibliothèque apostolique vaticane. On dit de ce fac-similé qu'il est **complet** en ce sens que, grâce à une technologie

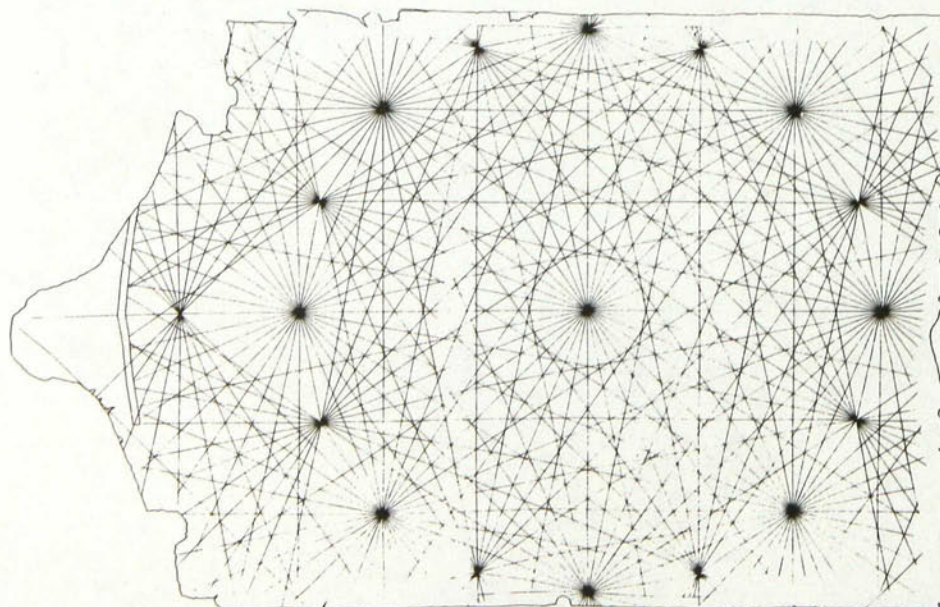
nouvelle au laser (on utilise un Chromograph DC 300 Laser-Scanner), la reproduction est pour ainsi dire parfaite ; le document, en couleur recto-verso, reproduit même l'endos du parchemin avec le transfert des couleurs qui s'est opéré avec le temps ; pour plus de vraisemblance, le fac-similé a été taillé à la forme du parchemin, avec, à gauche, le cou de l'animal.

Ce qui attire d'abord l'attention, sur la plupart des portulans, et c'est bien visible sur celui de Ben Zara, c'est l'ensemble des lignes, dites **lignes de rumbs** qui scillonnent le document dans presque tous les sens. Ces **lignes de rumbs** permettent de définir des angles bien précis : issues de roses des vents qui constituent des points nodaux (on y voit soit le compas, soit la tête des **souffleurs de vents**) elles déterminent des angles de 11°15' chacun.

En effet, chacune des roses des

vents comprend trente-deux aires de vents, dont huit vents principaux, définis traditionnellement par des lignes noires, des demi-vents (lignes vertes) ainsi que des quarts de vents (lignes rouges) : c'est en divisant les 360° du cercle par les **lignes de rumbs** de ces trente-deux aires de vent qu'on en arrive ainsi à délimiter de tels angles de 11°15' chacun. Grâce à ces tracés et aux angles qu'ils définissaient, les marins pouvaient estimer leur position et corriger leur cap. Sur le portulan de Ben Zara, on trouve 18 points nodaux différents à partir desquels courent, à chaque fois, 32 lignes de rumbs ; le portulan pourrait donc comporter 576 lignes différentes, mais heureusement certaines de ces lignes sont communes à plusieurs points nodaux qu'elles relient.

Il n'y a évidemment pas de liens directs entre le portulan de Ben Zara et



Graphique du réseau de cadrans de boussole et des aires de vent tel qu'observé sur le portulan.

l'histoire nationale du Québec. Précisons cependant que la Bibliothèque nationale du Québec recourt à toutes les sources disponibles pour développer sa collection, et que les fac-similés de documents cartographiques anciens sont loin d'être négligés. Dans un inventaire¹ publié en 1985, le Secteur des cartes en signalait 384, pour la seule période décrite (soit plus de 25 % pour cette partie de la collection).

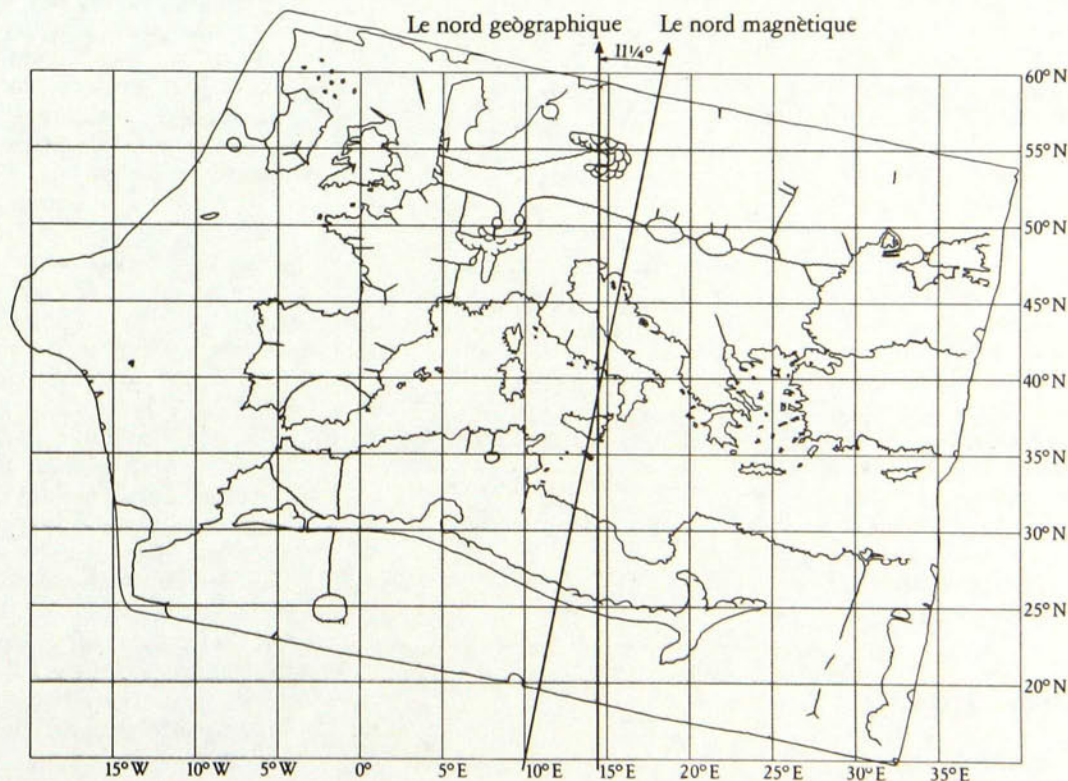
Pour étayer ses hypothèses, l'historien doit cependant avoir la certitude que le document qu'il consulte n'a pas été retouché ou modifié de façon à fausser les interprétations que l'on voudrait donner à certains événements historiques: tel semble avoir été le cas, par exemple, de la célèbre carte du Vinland qui devait prouver l'explora-

tion des côtes américaines par les Vikings bien avant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. L'historien qui utilise un document dans le but de s'en servir comme preuve historique, devrait être en droit de ne pouvoir consulter rien de moins que le document original, celui qu'il peut scruter à la loupe, au sens littéral du terme. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire, heureusement, n'ont pas nécessairement de telles exigences: les fac-similés contemporains de cartes anciennes leur permettent de voir et de contempler ces documents que l'historien aura scruté attentivement. Ils mettent à la portée des chercheurs qui le désirent de nombreux chefs-d'oeuvre cartographiques du passé qui ont suscité, dans le monde

européen, ce goût de l'aventure et des voyages qui devait aboutir à l'exploration de l'Amérique.

À ceux que les portulans intéressent, nous recommandons le livre suivant: *Les portulans: cartes marines du XIII^e au XVII^e siècle*/par Monique de La Roncière et Michel Mollat du Jourdin; Fribourg: Office du Livre, cop. 1984. On y retrouve, entre autres, 100 planches en couleur reproduisant certains des plus beaux portulans connus. □

¹ *Documents cartographiques depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à 1820...*/Pierre Lépine, Montréal: Bibliothèque nationale du Québec, 1985, XIII, 388 p.



Le portulan reporté sur la grille des latitudes et des longitudes. D'après Haggood.

Le difficile exercice de la liberté

par Jean-Paul de Lagrave

À l'occasion du bicentenaire de la mort de Pierre du Calvet, qui périt en mer en 1786, des historiens et amis de l'histoire ont décidé de puiser dans les trésors de la Bibliothèque nationale du Québec et de faire connaître le maître-livre du personnage, l'*Appel à la Justice de l'État* (Londres, 1784, V-320-VIII pages), dont nous donnons des extraits. Des textes choisis de Calvet ont été publiés également, alors que s'est tenue une exposition-échanges dans la maison habitée par le célèbre commerçant, 401, rue Bonsecours, en face de l'église et à proximité de la maison de Louis-Joseph Papineau. La Bibliothèque nationale possède aussi ce qu'on peut appeler la version anglaise de l'*Appel à la Justice de l'État*, à savoir *The Case of Peter Du Calvet*, de même que le *Mémoire en réponse à l'écrit public de Me Panet* (1779), imprimé par Fleury Mesplet. La Bibliothèque nationale a aussi une réplique du portrait (silhouette) de Pierre du Calvet. Des notes de l'archiviste E.-Z. Massicotte, relatives au personnage, sont également disponibles pour les chercheurs. L'année 1986 a été l'occasion de connaître Pierre du Calvet en redécouvrant l'*Appel à la Justice de l'État* et son message de liberté.

Le 28 mars 1786, dans les parages de New York, une tempête engloutissait le Shelburne qui faisait voile vers l'Angleterre. Parmi les passagers se trouvait Pierre du Calvet, l'auteur de l'*Appel à la Justice de l'État*, le premier manifeste canadien réclamant la création d'un parlement à Québec.

Commerçant d'origine française établi à Montréal en 1758, il ne cessa de réclamer diverses réformes susceptibles d'améliorer l'exercice de la liberté dans la nouvelle patrie qu'il avait adoptée. L'*Appel à la Justice de l'État* est le maître-livre de Calvet. Il y a exprimé l'essentiel de son message pour le respect des droits humains au Canada en dénonçant le despotisme du gouverneur général Frederick Haldimand. Celui-ci l'avait fait emprisonner durant près de trois ans (1780-1783) sans porter contre lui aucune accusation. Haldimand avait agi de la même façon avec plusieurs autres notables sur simple soupçon de déloyauté. C'est aux noms des victimes de ces incarcérations et de l'ensemble des Canadiens plongés dans « l'oppression » que Calvet publiait son « Appel » à Londres en 1784.

Une lignée d'idéalistes

Né à Caussade, près de Montauban, en 1735, Pierre du Calvet faisait partie d'une famille qui avait payé chèrement

l'exercice de la liberté de conscience. En 1563, François Calvet périt sur l'échafaud à Toulouse pour avoir introduit la Réforme protestante à Montauban. Les tracasseries et les vexations ne furent pas épargnées à ses descendants. Ayant reçu une éducation catholique, Pierre du Calvet conserva son attachement à la foi protestante. Il était de ces gentilhommes qui, grâce aux ordonnances royales qui les assuraient contre la dérogeance, ne dédaignaient pas d'entreprendre le commerce du gros.

Au lendemain de la Conquête, il édifia dans l'ex-Nouvelle-France un commerce très prospère. Il expédiait entre autres du blé et de la fourrure en Angleterre et en Espagne. Il avait commencé par être fournisseur des magasins du roi de France en Acadie de 1758 à 1759. Après la capitulation de Montréal, le nouveau gouvernement lui confia la mission de pacifier les esprits des Acadiens, désireux de poursuivre la lutte contre la Grande-Bretagne. Calvet avait été lui-même l'un des actifs participants de la dernière victoire française avec le chevalier de Lévis en 1760. Il réussit à faire cesser les hostilités en Acadie. Peu après le gouverneur général James Murray le nomma juge de paix à Montréal.

Appel à la Justice de l'État;
OU
RECUEIL DE LETTRES,
AU ROI,
AU PRINCE DE GALLES,
ET AUX MINISTRES;
AVEC
UNE LETTRE
A MESSIEURS LES CANADIENS,

Où sont fidèlement exposés les effets horribles de la violence arbitraire qui a régné dans la Colonie, durant les derniers troubles, & les vrais sentiments de Justice sur le Bill de Québec, & sur la forme de Gouvernement la plus propre à y faire revivre la paix & le bonheur public.

UNE LETTRE
AU GENERAL HALDIMAND LUI-MEME

ENFIN
UNE DERNIERE LETTRE
A MILORD SIDNEY;

Où on lit un précis des amnisties de 1763 & de 1764. Mal destinées, &c. &c. qui s'est publié en Avril sous le Contre-Sigillet de Québec, avec les Protestes de six Centailliers, le Lieutenant Gouverneur Henri Hamilton à leur tête, contre le nouvelle Proposition d'Etat citée par le Gouverneur de Québec.

Par PIERRE DU CALVET, Ecuyer,
ANCIEN JUGE A PAIX,
DE LA VILLE DE MONTREAL.

AVEC UNE TABLE, & UN REGISTRE à la fin.
Imprimé à LONDRE,
Dans les mois de JUIN & JUILLET de l'année 1784.

Une province à libérer



(Collection de photos Édouard-Z. Massicotte, n° 1072).

Un joug de fer

... telle est aujourd'hui, Sire, la triste destinée de la province de Québec; tout y gémit sous un joug de fer; la tyrannie y déploie sans ménagement tout l'appareil de ses fureurs; les pleurs, les gémissements, la terreur, le désespoir y règnent de toutes parts; et si diverses circonstances ne mettaient des entraves à une fuite générale, la province de Québec serait bientôt déserte. Ce qu'il y a de plus atroce, c'est que l'auteur de ces calamités prétend les consacrer en se parant du nom de Votre Majesté...

(Lettre au roi George III, p. 19)

Le tort des morts

... Milord, les pauvres et les morts ont toujours tort au tribunal des hommes, et surtout du vulgaire des hommes. Les preuves de cette triste vérité sont consignées sur les tombeaux ou dans les cabanes lugubres d'une foule d'infortunés qui, écrasés par la tyrannie du despotisme à Québec, ou ne sont plus [là] pour se

plaindre ou n'ont plus dans le sein de la plus horrible indigence, que des voix trop faibles pour faire retentir au loin leurs larmes et leurs soupirs. Mais moi, Milord, au moins j'existe encore; et quoique bien affaibli à tous égards, je suis à Londres où je puis expliquer librement mes gémissements et mes plaintes...

(Première lettre au Secrétaire d'État, p. 31)

Les abîmes de l'humiliation

... Milord, c'est donc au nom de la province de Québec que je vous demande ici justice. Une foule d'infortunés plongés, dans cette colonie, dans les abîmes de l'humiliation et dans le centre des horreurs de l'indigence par la tyrannie; une foule de familles privées de leurs soutiens, ou par la fuite précipitée et forcée de leurs enfants ou par la mort lentement amenée de leurs chefs, attendent leur vengeance civile de la mienne...

(Quatrième lettre au Secrétaire d'État, 62)

Une prison d'esclaves

... cette province, dis-je, n'est qu'une grande prison d'esclaves qui ne peuvent raisonnablement se permettre qu'une jouissance chancelante et précaire de leurs fortunes, de leur honneur et de leurs vies; elle lutte donc contre un état violent de société dont par toutes les lois sociales elle est autorisée à secouer le joug et à s'en émanciper à tout prix; oui à tout prix!

(Lettre aux Canadiens, p. 179)

Le droit d'être libres

... tous les privilèges nationaux, toutes les prérogatives citoyennes dévolues par la Constitution aux Anglais de naissance étaient dues aux Canadiens par les Lois des Nations qui seules avaient sur ce point le droit d'être leurs juges d'abord après la conquête...

(Lettre aux Canadiens, p. 191)

Union sacrée

... vous n'avez procédé jusqu'ici que divisés, les nouveaux sujets d'un côté et les anciens de l'autre; voilà la partition qui a tout fait manquer et fera toujours échouer tous vos efforts; tant qu'elle subsistera vous n'obtiendrez rien ni les uns ni les autres; et pour ne pas faire de jaloux on vous laissera dans la masse des malheureux. Eh mais! il n'y a plus aujourd'hui en Canada, par le droit et par les intérêts, qu'un seul genre d'habitants, c'est-à-dire des sujets de la Grande-Bretagne; réunissez-vous, tout vous en dicte la loi...

(Dernière lettre aux Canadiens, p. V)

tics de l'État

La soif de la liberté

Sur un pied d'égalité

... au moins suis-je assez au fait de l'esprit qui les anime [les Canadiens] pour pouvoir assurer à la face de toute l'Angleterre qu'ils ne seront jamais contents que quand ils seront aussi libres à Québec que les Anglais le sont à Londres...

(Première lettre au Secrétaire d'État, p. 38)

Un point d'honneur

... Les calamités intolérables, sous le poids desquelles gémit en esclave la province de Québec, sont un des principaux mobiles de ma marche. Je me dois d'honneur personnel à moi-même une réparation authentique et éclatante des indignités accumulées par la tyrannie sur ma personne; mais le patriotisme, ce point d'honneur national, ne me dicte pas une loi moins stricte et moins sacrée d'essayer de toutes les voies à la portée de mes moyens pour abattre et exterminer ce despotisme en fureur qui a déclaré et intenté tous les jours une guerre si funeste contre la liberté et la félicité de mes concitoyens...

(Lettre aux Canadiens, p. 65)

Lumière du patriotisme

... le patriotisme, cette vertu, ou plutôt cet assemblage de vertus plus fortes quelquefois que la nature dans les grandes âmes, a marqué dans mon cœur une place de distinction pour la vôtre. Tels sont les sentiments qui ont guidé jusqu'ici mes démarches et réuni mes efforts. Si jamais je pouvais réclamer quelque part dans la gloire de finir les calamités qui écrasent notre

pauvre colonie, votre bonheur seul me consolera de toutes mes disgrâces...

(Lettre aux Canadiens, p. 133)

Pas d'éternels vaincus

Qu'il est triste d'être vaincu, s'il n'en coûtait que le sang qui arrose les champs de bataille! À la vérité, la plaie serait bien profonde, bien douloureuse; elle saignerait pour bien des années: après tout la révolution des temps la fermerait, la consoliderait à la fin; mais être condamné à sentir la continuité de la main du vainqueur qui s'appesantit sur vous; mais être esclaves à perpétuité sous l'empire d'un souverain qui est le père constitutionnel du peuple le plus libre qui soit dans l'univers; oh! pour le coup c'en est trop!

(Lettre aux Canadiens, pp. 133-134)

Le lien du bonheur

... la Loi, Messieurs, le sceau de la Loi qui consacre à jamais la forme du gouvernement que votre choix aura décidé, voilà le lien seul qui peut attacher invariablement vous au bonheur et le bonheur à vous...

(Lettre aux Canadiens, 235)

Une postérité à sauver

... puissent vos enfants et les enfants de vos enfants combler de leurs abondantes bénédictions le zèle et l'amour de la liberté que vous allez déployer dans les circonstances critiques où vous gémissiez et n'avoir jamais à verser des larmes de sang sur la destinée qui les menace! Car il n'est plus temps de vous aveugler, Messieurs; c'est toute votre postérité qu'il est question aujourd'hui de défendre et de sauver...

(Lettre aux Canadiens, pp. 246-247)

La liberté des maîtres

... les Canadiens, animés de l'esprit libre de leurs conquérants, réclament dans toute sa latitude cette liberté dont leurs conquérants eux-mêmes jouissent dans le centre de leur patrie. Voilà l'objet favori de leur ambition fondé sur le droit que leur en ont donné leurs propres maîtres en les adoptant.

(Cinquième lettre au Secrétaire d'État, p. 279)

Épreuves d'un patriote

Actions impitoyables

... Vous m'avez confiné sans pitié pendant 948 jours dans les horreurs et les douleurs cuisantes d'une infâme prison; vous avez livré au pillage la brillante fortune dont je jouissais à la gloire de ma droiture comme le fruit mérité de mon industrie et de mes travaux; vous avez fait jouer toutes sortes de ressorts pour entamer et détruire mon honneur... Ce n'est point la justice ni ma justification que vos passions voulaient; elles ne respiraient que ma destruction...

(Lettre au général Frédérick Haldimand, p. 45)

Terrorisme militaire

Un détachement d'une quarantaine de soldats, tambours battant et fifres résonnant, allait selon l'étiquette relever la garde; au lieu de diriger leur marche sur la route ordinaire de la rue, ils escaladèrent en conquérants ma galerie, paradant avec fracas le long de ma balustrade et brisant en passant

quelques vitres et les contrevents. Une si brusque incartade sema la terreur et l'épouvante dans tous les quartiers de ma maison. Mon épouse [Marie-Louise Jusseaume] alors enceinte en fut la triste et la dernière victime: l'épouvante la fit tomber en syncope; la fièvre accompagnée d'un crachement de sang la saisit; elle ne fit depuis que languir dans le sein des douleurs jusqu'au mois de décembre suivant [en 1774 alors] qu'elle expira dans toute la fleur de sa jeunesse...

(Lettre aux Canadiens, pp. 82-83)

Secours de l'amitié

Cependant, au plus fort de mes malheurs, l'amitié vint par ses épanchements affectifs adoucir la sévérité de

mon sort; M. L'Évêque soutint constamment le caractère généreux de mon bienfaiteur et de mon patron à Québec, et jusque sous les yeux du despotisme qui, quoique ennemi de ses vertus, n'osa jamais lui faire un crime et le punir de me servir. M. Dumas Saint-Martin, en liberté de donner encore l'essor à ses sentiments, devint par succession de temps le père de mon fils qui, encore sous les livrées de l'enfance, délaissé sous la tutelle de domestiques indolents et stupides, étalait sur sa personne le spectacle hideux de la nudité et de l'indigence, et portait sur sa face émaciée l'image peinte de la fin précoce qui le menaçait. M. du Chesnay (nom respectable que je ne prononce ici qu'avec admiration) me délia sa bourse pour arrêter la vente de mes biens que la perte de mes procès allait rendre inévitable; il accompagna ce service de ces manières obligeantes, de cette délicatesse prévenante qui en amplifièrent le mérite au centuple...

(Lettre aux Canadiens, p. 128)

Des femmes ardentes

Victoire des Saintes d'ici-bas

Milord, en bon Protestant je n'ai pas grande foi sur la médiation des Saints qui, du haut du Paradis, étendent leur influence bénigne sur nous chétifs et misérables mortels: non, mais je fais grand fond sur l'intercession des Saintes ici-bas dans les cercles politiques où elles veulent bien se mêler: l'histoire des empires et des royaumes nous apprend que même par ses jeux en apparence enfantins et de toilette, le sexe a influé dans les plus grandes révolutions qui aient signalé l'univers; et en effet tout parle chez lui depuis la tête jusqu'aux pieds quand il veut parler. Quelle étendue d'énergie et

d'empire! aussi plus d'un grand politique, plus d'un célèbre homme d'État lui a-t-il dû sa gloire et son triomphe. Par cet échantillon assurément très naturel, on ne sera pas surpris d'apprendre que les religieuses du Canada ont gagné leur procès [pour être protégées par l'habeas corpus]...

(Cinquième lettre au Secrétaire d'État, pp. 274-275)

Un coeur de feu

... le sang est très beau en Canada; l'éducation publique qui, jusque dans les plus petites paroisses, a su s'ériger des écoles publiques pour élever le sexe, donne un nouveau piquant à ses charmes: des cheveux blancs recèlent quelquefois un coeur jeune et tout de feu...

(Cinquième lettre au Secrétaire d'État, p. 275)

Le rappel d'un message de liberté

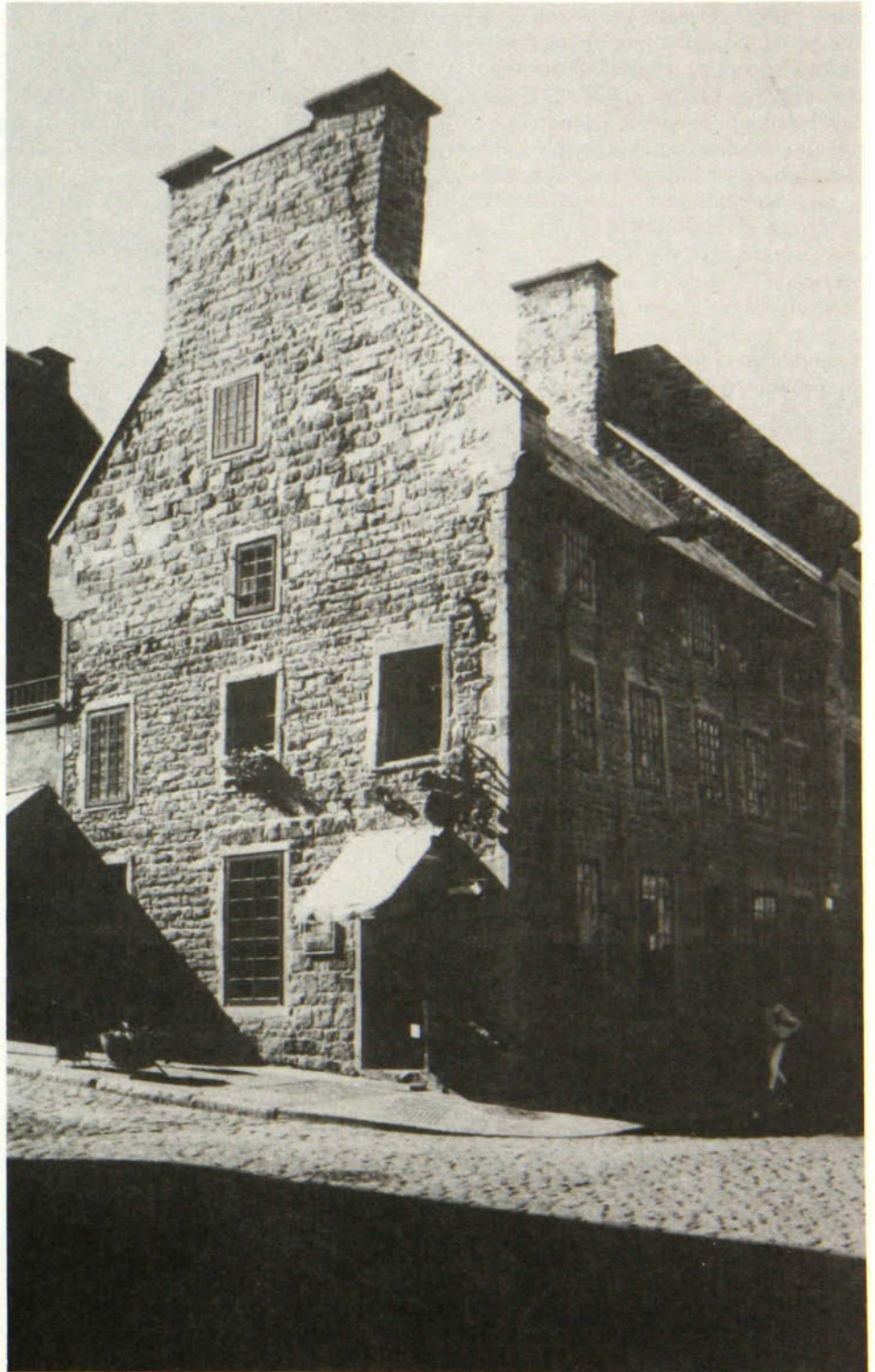
Si vous aviez passé près de la Maison Pierre du Calvet dans le Vieux-Montréal un certain soir de l'été 1986, vous auriez entendu des airs de violons faisant revivre des sarabandes et des menuets du XVIII^e siècle. C'était fête dans le grenier où étaient réunis une soixantaine de personnes fascinées par la musique du quatuor à cordes Cadenza.

Ce concert était l'une des nombreuses activités organisées à l'occasion du bicentenaire de la mort tragique de Pierre du Calvet (1735-1786), commerçant et patriote dont les écrits permirent le rétablissement des libertés individuelles et l'établissement d'une chambre d'assemblée au Québec.

Maintenant que les violons se sont tus et que l'exposition sur le personnage est terminée, il reste dans les rayons des bibliothèques un ouvrage composé d'extraits de l'*Appel à la Justice de l'État*, le livre majeur de Pierre du Calvet, édité par le Griffon d'argile de Sainte-Foy. Il demeure aussi le geste exemplaire de quelques citoyens, amis de l'histoire et du patrimoine, qui avaient décidé d'unir leurs énergies pour que la mémoire de Calvet et la portée de son message jaillissent dans l'aujourd'hui.

Appel à la Justice de l'État

Le couronnement des activités a été le lancement de l'*Appel à la Justice de l'État*, qui n'avait connu aucune réédition depuis sa parution à Londres en 1784. La publication faite en 1986 comprend de substantiels extraits qui sont précédés d'une biographie, d'une étude sur la perception qu'ont eu jusqu'ici les historiens du personnage, enfin d'une présentation de l'original qui le situe dans le contexte de la Philosophie des Lumières. L'ouvrage compte aussi une chronologie et une bibliographie. Une table des matières de l'« Appel » permet de replacer les extraits dans l'ensemble du texte. On trouve en annexes une lettre de Pierre du Calvet



La maison du Calvet située dans le Vieux-Montréal. (Photo : Jacques King)

à son père, une description de ses armoiries et le poème que lui a consacré Louis Fréchette. Un médaillon du personnage, son blason et la page de titre de l'« Appel » illustrent l'ouvrage.

Cette réédition a été préparée par les historiens Jean-Paul de Lagrave et Jacques G. Ruelland avec la collaboration de Mmes Lily Robert, Pauline Lessard-Viguié, Nicole Gauthier et M. Francis Y. Viguié. L'historien Claude Perrault a signé la préface. Les illustrations proviennent de la Bibliothèque nationale du Québec : elles ont été photographiées par M. Jacques King.

Une maison en fête

Propriété de MM. Gaëtan Trottier et Ronald Dravigne, la Maison Pierre du Calvet est l'une des rares constructions du XVIII^e siècle qui existent dans l'arrondissement historique de Montréal. La demeure porte le nom du plus prestigieux occupant des lieux. Venu au pays en 1758, à l'âge de 23 ans, Pierre du Calvet édifia à Montréal une maison d'import-export très prospère. Nommé juge de paix en 1766, il commença à réclamer une réforme de l'appareil judiciaire. En 1780, il fut compris dans la proscription du général Frederick Haldimand : il connut un rigoureux emprisonnement de deux ans et sept mois, sans subir de procès. Après sa libération, il se rendit à Londres réclamer justice pour lui-même et ses concitoyens : c'est alors qu'il publia son « Appel ».

Une exposition, dont la direction fut confiée à Mme Monique Laliberté, archéologue, reconstitua au premier étage de la Maison une pièce à l'époque de Pierre du Calvet. Les meubles et accessoires furent fournis par les Musées David M. Stewart et Saint-Laurent, tandis que la photographie des documents était réalisée par M. Jacques King, de la Bibliothèque nationale du Québec. Un exemplaire original de l'*Appel à la Justice de l'État*, prêté par la Fondation Macdonald Stewart, fut la pièce maîtresse de l'exposi-



Trois membres du Comité Pierre du Calvet, MM. Jean-Paul de Lagrave, Gaëtan Trottier et Jacques G. Ruelland s'adressent au public lors de l'inauguration officielle de la maison. (Photo : Jacques King)

tion. Grâce à une subvention conjointe du ministère des Affaires culturelles et de la Ville de Montréal, il fut possible d'embaucher deux étudiants comme animateurs : on reçut quelque 4 000 visiteurs au cours de l'été.

M. Jacques G. Ruelland dressa la liste des diverses activités culturelles qui se sont déroulées au cours de douze jeudis consécutifs, entre le 26 juin et le 11 septembre 1986. Il y eut des débats, des conférences, des diaporamas et un concert. Les sujets des diverses rencontres portaient sur l'époque de Pierre du Calvet, son message et son actualité. Voici, selon l'ordre d'apparition, les conférenciers ayant participé aux jeudis du Calvet : MM. Daniel Pourchot, Thierry Gonthier, Francis Y. Viguié, Jacques G. Ruelland, Jean-Paul de Lagrave, Mme Monique Laliberté, MM. Denis Daigle, Gaëtan Trottier, Ronald Dravigne, Éric McLean, Jean-Pierre Brunet, Mmes Raymonde Gauthier, Lily Robert, M. Claude Bertrand.

Durant un été, la Maison Pierre du Calvet a rappelé la mémoire d'un

homme audacieux et généreux qui avait été honni dans de nombreux livres d'histoire au Québec et au Canada. Située entre la guerre d'Indépendance des États-Unis d'Amérique et la Révolution française, l'action de Pierre du Calvet est un combat toujours inachevé qui transcende les époques et les frontières : un combat pour la justice, la liberté et la tolérance. □

Le Comité Pierre du Calvet

Président : Gaëtan Trottier
 Secrétaire : Jean-Paul de Lagrave
 Ronald Dravigne
 Monique Laliberté
 Pauline Lessard-Viguié
 Lily Robert
 Jacques G. Ruelland
 Francis Y. Viguié

Le cardinal Léger à *L'Incunable* :

« Il en coûtera cher à l'État pour faire vivre les cliniques! »

par Marie Laurier

Le cardinal Léger qui vient de publier le deuxième tome de ses mémoires par la plume de Micheline Lachance sous le titre *Dans la tempête* aux éditions de l'Homme, a bien voulu expliciter un peu plus en profondeur sa pensée sur le célibat des prêtres et la morale sexuelle pour *L'Incunable*. Il croit qu'il en coûtera très cher à l'État de faire vivre les cliniques d'avortement.

« Je ne crains pas de m'aventurer sur ce terrain », nous a-t-il dit en nous recevant fort aimablement à son bureau de la rue de l'Épée à Outremont.

On sait le rôle extrêmement important qu'a joué le cardinal Léger lors du Concile Vatican II par ses interventions jugées progressistes et d'avant-garde sur la théologie du mariage, entre autres. Il en rappelait le schéma en ces termes : « L'amour conjugal est bon et sain en lui-même et doit être assumé par les chrétiens sans fausse crainte. N'est-ce pas cette entraide et cet amour mutuels que les époux se jurent solennellement lors de leur mariage ? Les époux se considèrent l'un et l'autre non comme de simples procréateurs mais comme des personnes aimées pour elles-mêmes. »

Vingt ans après le concile, le cardinal a-t-il révisé cette prise de position sur ce sujet ?

« Pas du tout, répond-il. En ce qui regarde l'amour humain, je crois qu'il y a une confusion terrible présentement. Si on réduit l'amour simplement à une activité sexuelle, il est évident que nous ne parlons plus de problèmes « humains ».

« La sexualité, c'est une note distinctive au sens philosophique du mot. Et à cet égard, il faut revenir à la définition de la Bible : Dieu créa l'homme, Il le créa homme et femme. L'amour humain est donc le moyen pour retrouver

cette unité qui est à la base même de la création. Cela ne doit pas se limiter que dans cette intimité très grande qui existe pour nous, selon notre foi, dans l'état du mariage.

« Dans la première prédication, celle des Apôtres et des grands docteurs de l'Église, l'activité sexuelle en dehors du mariage n'avait rien à voir avec l'amour, cela s'appelait, disons le mot, de la fornication. Voilà le sens de l'enseignement que le pape ne cesse de rappeler.

« Donc, ce que j'ai présenté au Concile, il faut le resituer dans l'esprit du temps devenu passablement juridique. On disait : les buts du mariage sont la procréation des enfants et un remède à la concupiscence. Je trouvais que c'était limiter la réalité de l'amour et le représenter d'une façon un peu négative. Pour moi, l'amour humain ne s'exprime pas uniquement dans son activité sexuelle mais bien plus dans cette longue intimité qui aura des manifestations différentes, selon les étapes de la vie.

« Il y a une première étape un peu agitée où la passion est peut-être plus exubérante et cela est tout à fait naturel. Mais l'amour humain, on le retrouve aussi dans la fidélité de ces vieux couples où il n'y a plus d'activité sexuelle mais de la tendresse et de la persévérance. Je reçois souvent des lettres de ces vieux qui vivent ensemble depuis cinquante ans et qui témoignent de façon admirable de cette réalité. Je reçois souvent des lettres de ces vieux qui me demandent de prier pour eux, affirmant qu'ils apprécient maintenant la bonté mutuelle. C'est cela la fidélité.

« Malheureusement aujourd'hui quand on emploie le mot amour, cela n'inspire plus cette notion de fidélité sans faille, car on le réduit à une activité exclusivement sexuelle.

« Il faudrait redonner au mot amour toute son extension. Aussi ai-je compris et exprimé au Concile qu'un couple qui s'aime peut exprimer un

amour mutuel en tout temps, même pendant les moments d'infécondité. Si le couple respecte les lois de la nature, ce n'est pas une faute ni un désordre d'exprimer son amour par une activité sexuelle, mais toujours dans le sens de son extension de durée, de fidélité de respect des lois de la nature. »

Cela exclut toute forme de contraception ?

« Bien entendu : car l'Église n'admet aucun moyen mécanique de contraception. On ne peut tout de même pas lui demander d'aller à contre-courant et de dire que c'est le monde qui a raison et s'abstenir d'affirmer ce qui est de l'ordre du Créateur.

« Mais vous savez, tout ce problème de la morale sexuelle est d'une grande complexité. Et ayant oublié ce que Dieu a demandé dans la Bible et ce que les Apôtres ont prêché, c'est à se demander parfois dans quelle direction les mœurs évoluent dans notre contexte social : est-ce un épanouissement, est-ce un déclin ?

Le cardinal réfléchit et après quelques secondes de silence, il enchaîne : « Je n'ai pas à faire le procès de certaines manifestations de désordre pour prévoir que cela coûtera extrêmement cher à l'État de ne pas se conformer à cet enseignement de l'Église. »

Vous pensez à l'avortement ?

« Entre autres. Vous savez quand on veut remplacer les commandements de Dieu par une permissivité totale, il faut alors prévoir bien des cliniques ! » Le cardinal s'abstient de prononcer les mots avortement ou stérilisation et c'est par un signe affirmatif de la tête qu'il indique que ce sont ces problèmes qui coûteront cher à l'État et en cliniques.

Sur cette lancée, le cardinal aborde le problème de l'éducation.

« La pratique de la vertu, cela s'apprend. Nous ne portons pas cela naturellement. Toutes les vertus exigent un entraînement. S'il faut aller à l'école

pendant vingt ans pour apprendre à lire et à écrire, ce temps est évidemment destiné au développement de l'intelligence.

«Car la volonté est une faculté aveugle. C'est pourquoi la pratique de la vertu a besoin d'être éclairée par la prudence, elle-même la seule vertu de l'intelligence. Celle-ci présente les problèmes, la volonté les exécute, elle qui ne réagit que devant la promesse d'un bien.

«Or tout ce mécanisme de la psychologie est faussé par un enseignement qui n'intègre pas toutes les facultés. Si on ne connaît pas le mécanisme de l'intelligence et qu'on oublie la volonté, cela fait peut-être des têtes bien formées mais des volontés bien faibles.»

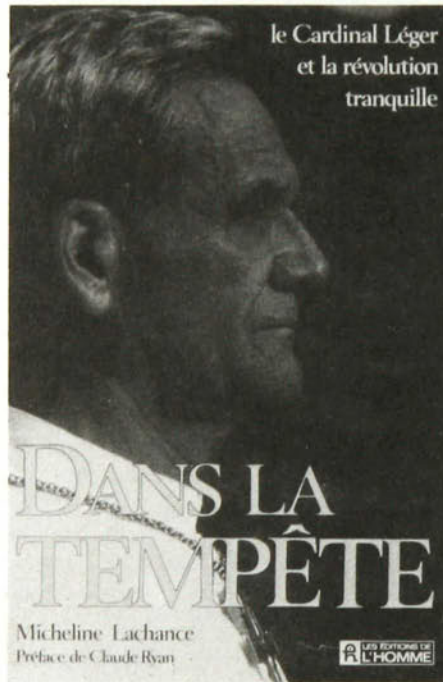
Il y a toujours la détermination.

«La détermination, c'est la volonté éclairée. Jamais la volonté ne réagira devant une décision qui n'est pas présentée dans la clarté d'une intelligence bien formée.»

Le mariage des prêtres.

Le cardinal Léger s'est également exprimé sur le célibat des prêtres. Dans ses mémoires, il confie à Micheline Lachance combien ce problème de l'exode des prêtres et des religieuses l'a préoccupé. Citons quelques passages de son livre qui expriment de façon éloquente le climat de désolation dans lequel a vécu le cardinal au début des années 1960 à l'époque de la Révolution tranquille (page 303): «La porte du bureau se ferme et le cardinal reste seul avec ses pensées. L'un de ses prêtres est venu lui confier son intention de quitter le sacerdoce.

«Une cinquantaine de prêtres ont quitté la maison du Père. Ils ont l'impression de ne plus être utiles à rien dans ce monde en devenir. La promotion du laïcat, ils y ont souscrit. Mais les laïcs ont tout pris: leur place à l'école, au centre des loisirs, à l'hôpital, dans la vie. Personne n'a plus besoin



d'eux. Au lieu de frapper à la porte du presbytère, on va désormais chez le psychiatre, le travailleur social ou l'orienteur. Ou alors on écrit au courrier du coeur.»

Le cardinal décide alors de parler à ses prêtres en ces termes (page 310): «Nous avons renoncé à l'amour humain propre à la vie conjugale, mais nous ne sommes pas sans amour. Nous aimons l'Église. Celle-ci est faite de personnes humaines vivantes qui ont besoin du prêtre pour qu'il les rassemble, les guide...»

Vivant lui-même le célibat ecclésiastique, le prélat s'implique dans les difficultés du renoncement. «Tout au long de son message à ses prêtres, rappelle Micheline Lachance, le cardinal parle de «nous» et non de «vous» (page 312): «Nous sommes d'une certaine manière tous faits pour le mariage. Mais c'est précisément le sens de notre engagement à la virginité que nous avons renoncé à un bien qui nous eût été accessible.»

Il poursuit en faisant appel à la fidélité: «Notre temps connaît une crise de la fidélité. Je crois qu'il nous est demandé, dans l'amour même que nous avons choisi, de témoigner de la grandeur et de la nécessité de cette grande vertu. Ces paroles ne sont pas un blâme à ceux qui sont retournés en arrière. Ils demeurent nos frères...»

Plus de vingt ans après avoir écrit cette lettre, il me semble que les prêtres sont de plus en plus nombreux à souhaiter un assouplissement ou un changement d'option?

«C'est un problème qui doit être jugé dans un contexte aussi complet et aussi large que possible. Et encore là, je persiste à croire que l'Église a raison de maintenir une discipline à cet égard.

«Vous savez, l'origine d'une vocation est d'une importance capitale et il faut connaître les motifs qui ont déterminé cette décision, évaluer s'ils étaient vraiment surnaturels...»

«Le danger, c'est que nous avons vécu dans un milieu un peu fermé. Notre pratique religieuse a été plus sociologique que véritablement sentie comme un besoin réfléchi. Nous allions à la messe parce que tout le monde y allait.

«Or, une foi sociologique, c'est fragile. Une fois que les conditions extérieures changent, la foi n'est plus protégée.

«Faut-il vous rappeler que tous nos séminaires du siècle dernier avaient été fondés pour préparer des jeunes gens au sacerdoce? Au début de ce siècle, on a élargi le but de ces maisons et on a accepté les jeunes gens qui se préparaient à des professions libérales. Pendant un siècle, l'Église n'a pas seulement formé des prêtres, elle a préparé des générations d'hommes à devenir avocats, notaires, médecins, ingénieurs, etc. L'éventail des choix s'ouvrait au rythme de l'évolution de la société, si bien qu'au sortir de notre retraite de décision, chacun d'entre nous avait choisi sa vocation. Certains

avaient été chauffés à blanc par les prédicateurs pour devenir des prêtres...

«C'était laborieux, austère de devoir s'orienter dans un engagement définitif, pour la vie. Il y avait également l'honneur pour les familles de compter un prêtre parmi leurs enfants. Aussi ne faut-il pas s'étonner que ces choix aient été parfois rapides et que certains l'aient regretté plus tard.

«Alors qu'après une expérience de dix ans, un homme découvre que son choix était erroné n'a rien de surprenant, qu'il éprouve une certaine nostalgie de ne pas avoir plutôt opté pour telle ou telle autre profession, cela se conçoit.

«C'est donc à tout cela que je pensais en écrivant ma lettre aux prêtres. Je devais tenir compte de cette réflexion pour les comprendre sans les condamner.»

Vous êtes donc en faveur du statu quo sur le célibat sacerdotal?

«Oui. Je laisse tout ce problème à l'Église car je demeure convaincu qu'Elle aura toujours ce privilège de pouvoir recruter des apôtres totalement libres d'accomplir sa double mission: servir Dieu et servir nos frères.

«Prenons mon expérience personnelle: ayant exercé mon sacerdoce sous tous les cieux et sous tous les continents, je ne vois vraiment pas comment j'aurais pu exercer ce ministère si, en plus, j'avais eu la responsabilité d'une famille. J'ai été curé, évêque, missionnaire. Je ne me vois pas arrivant au Japon comme le font nos diplomates dont les déménagements avec leurs familles coûtent de véritables petites fortunes, j'en sais quelque chose, connaissant bien ce milieu. Encore aujourd'hui, à 82 ans, je ne me vois pas soutenir une famille qui a vieilli.

«Certes, cette vie de chasteté qu'on nous demande n'est pas facile et elle ne nous est pas demandée uniquement pour faire de nous des vieux garçons!

Elle demande un retour perpétuel vers les buts de notre ministère.

«L'Église nous demande de garder notre liberté pour servir Dieu et nos frères, soit. Voilà le sens de notre vocation et c'est dans la prière, dans l'idée de cette totale liberté et de renoncement personnel que l'on peut se ressourcer. Alors nous pouvons être en mesure de répondre à tous les appels de Dieu qui sont imprévisibles, à ceux de nos frères qui sont très exigeants.

Votre exemple est exceptionnel...

«Pas du tout. Ces propos valent pour tout le monde. Je ne fais qu'exprimer ma profonde conviction du sens réel d'une vocation sacerdotale et la liberté qu'elle suppose. D'où la valeur du célibat.

«Je me suis bien gardé de porter un jugement sur cette exode ecclésiale. Elle est douloureuse, comme est inquiétante le peu de relève. Je me prends à penser avec nostalgie aux nombreuses ordinations que j'ai présidées comme évêque. J'ai déjà imposé les mains sur trente-cinq nouveaux prêtres dans le diocèse. Aujourd'hui, il y en a peu, on doit jumeler des paroisses, demander un travail gigantesque aux prêtres encore disponibles. Dans dix ans, la situation sera encore plus difficile qu'elle ne l'est aujourd'hui.»

Le cardinal Léger est un interlocuteur intarissable. Quand il répond à une question, il ne se dérobe pas mais il va au fond des choses, si bien que le temps qui nous était alloué tire à sa fin, sans que nous ayions abordé la place des femmes et le prochain Synode des laïcs.

L'ancien archevêque de Montréal prend quand même le temps de poursuivre encore quelques minutes cet entretien.

«Je laisse ces questions à la discrétion de l'Église et au plan de Dieu. Il y a beaucoup de tâches dans une communauté chrétienne qui peuvent être confiées à des laïcs: catéchèse, présentation de la parole de Dieu et surtout tous les problèmes d'ordre économique.» Il rappelle que lorsqu'il était curé à Valleyfield, son salaire n'était que de 500 \$ par année et que l'Église s'occupait à peu de frais de la célébration des mariages, par exemple.

«Combien cela coûte-t-il maintenant au couple qui se marie au Palais de justice?»

Quant au sacerdoce féminin, le cardinal s'en remet aussi à la décision de l'Église: «Ce sont des discussions trop idéologiques. Certaines revendications ne tiennent pas compte du contexte humano-sociologico-religieux. Il est bien évident que certains sacrements peuvent être dispensés par des laïcs, hommes ou femmes. Comme le baptême par exemple. Cependant que l'eucharistie et la pénitence sont des pouvoirs divins qui ont été accordés par Dieu lui-même fait homme à un petit groupe de disciples à la veille de sa passion. Il a dit: vous ferez ceci en mémoire de moi; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez. Pour moi, ces paroles sont sacrées.

«Quand le Seigneur est parti, le jour de la Pentecôte, il y avait 120 chrétiens. Aujourd'hui, il y a 800 millions de catholiques dans le monde sur une population de quatre milliards. Je me demande alors: est-ce que Dieu veut sauver tous les hommes? Je l'implore en lui disant: vous avez des responsabilités, donnez-moi plus de forces pour susciter des vocations, permettez-moi de travailler encore plus longtemps.

«Pour le reste, je me réfugie dans la prière.» □

Déception pour les historiens

Une discrétion regrettable quant à l'aventure politique

par Paul-André Comeau

Tenter une recension des « mémoires » de René Lévesque, c'est inévitablement prendre le risque de la redite. Le succès de librairie de ce livre impose déjà un certain recul. Après les essais autobiographiques de Lise Payette et de Claude Charron, le témoignage de l'ancien Premier ministre du Québec s'inscrit dans un registre qui répond aux attentes d'un large public. Impossible de rendre compte de ce livre sans respecter ce double niveau d'écriture — et de témoignage — dont la première illustration significative au Québec remonte aux *Insolences* du frère Untel.

Faut-il le répéter? Les premiers chapitres de *Attendez que je me rappelle* suscitent l'émerveillement, ou peu s'en faut. Avec un talent de conteur exceptionnel, René Lévesque tisse la toile de fond de sa propre carrière politique, de son cheminement de « communicateur », pour employer l'expression à la mode. De son enfance dans cette Gaspésie lointaine, tristement pauvre à l'époque — à peine un peu plus que l'ensemble du Québec —, de ses années de pensionnaire dans un collège classique très provincial, l'auteur dégage une fresque émouvante et saisissante, tout à la fois.

Aux lecteurs que la politique ne plonge pas chaque jour dans un bain

obligé, ces pages, écrites avec dépouillement et émotion, disent la similitude de destin. Entre les familles de l'est de Montréal, décrites avec un rien caricatural par Michel Tremblay, et le milieu qu'évoque René Lévesque, la filiation s'établit automatiquement. Dans le sillage, lourd et persistant de la crise des années 30, c'est l'itinéraire de tout un peuple voué au paupérisme que jalonne ce récit. À ce niveau d'écriture et d'interprétation, le succès de René Lévesque est indéniable. Ces pages ne sont pas sans parenté avec le premier tome des *Mémoires* de Georges-Émile Lapalme. Il est curieux de constater à quel point les hommes politiques du Québec excellent à ressusciter le milieu de leur enfance, de leur adolescence.

M. Lévesque poursuit l'entreprise avec autant de bonheur lorsqu'il se penche sur sa carrière de journaliste. Évoquer périples et tribulations comme correspondant de guerre en Europe et en Corée, c'est évidemment lever le voile sur un pan de notre histoire que la mémoire collective a mystérieusement évacué d'une tradition orale déficiente. Ici aussi, l'animateur génial de *Point de mire* ressuscite un lot de souvenirs et d'impressions qui ont profondément marqué la génération des plus de 40 ans. Souvenirs et impressions qui prennent quasiment rang de faits historiques, pour ceux qui sont nés avec la Révolution tranquille. Est-il besoin de suggérer le rôle déterminant que René Lévesque a joué dans le dessein de beaucoup de carrières. Pour ma part, je conserve encore le souvenir, vivace et profond, de ce *Point de mire* où le journaliste, à la voix alors éraillée, expliquait, cartes à l'appui, ce qu'allait être le Marché commun d'Europe?

Niveau de première et d'évidente lecture, ces sections répondent aux attentes de tous les lecteurs. Nul doute que le récit très linéaire des premières années du gouvernement Lesage, de la défaite de juin 1966, de la création du MSA, puis du Parti québécois, des difficiles commencements de cette formation, de la victoire, de l'échec du référendum, et des tristes années d'après mai 1980, nul doute que cette chronique ordonne et donne sens à ce qui fut une indéniable aventure, au sens emballant du terme.

Pour une minorité de lecteurs, l'entreprise tourne court. Au-delà du rap-

pel des faits, déjà endormis, au-delà d'une mise en ordre de souvenirs et d'impressions, M. Lévesque se garde bien de toute révélation, de toute explication en profondeur. Un exemple pour illustrer ce propos. Le candidat dans Montréal-Laurier, aux élections de 1960, brosse avec couleurs le tableau des moeurs électorales d'une époque bien révolue. Par contre, il ne nous dit rien ou si peu des mécanismes mis en place pour gouverner à Québec. Rien sur l'utilisation des sondages pratiqués par son équipe interne, à l'exception de la préparation de l'élection du 13 avril 1981.

C'est à ce niveau précis du témoignage de l'homme politique que l'on reste sur sa faim. On aurait aimé lire quelque chose dans la veine de l'important ouvrage de Harold Wilson *The Governance of Britain*. Les historiens seront déçus, qui, dans deux ou trois décennies, se pencheront de nouveau sur cette page exceptionnelle écrite à la faveur du référendum de mai 1980.

On a l'impression que M. Lévesque s'est ménagé une zone où la sagesse et la pudeur se côtoient. Pudeur ou impossibilité de dégager dès maintenant le sens profond de l'aventure qu'il a inspirée et dirigée? Impossible de répondre à la lecture de ce témoignage qui n'écorche que trois ou quatre personnes. Impossible de répondre même si la tentation est grande de reprendre l'hypothèse glissée en note de bas de page où l'auteur évoque sa propension systématique à pratiquer le **gambling** sous toute latitude (p. 432)...

Devant cette insatisfaction de l'observateur politique, une conclusion, sous forme de suggestion pressante, s'impose. L'un ou l'autre des départements de science politique du Québec devrait immédiatement trouver les moyens d'inviter l'ancien Premier ministre du Québec à joindre les rangs de son corps professoral et lui fournir les instruments et aides de recherche qui permettraient de poursuivre, à un autre niveau, l'oeuvre amorcée dans *Attendez que je me rappelle*. Le Québec a vécu une expérience unique au cours de ce siècle, en Occident. Aucune société n'a le droit de laisser en plan le témoignage premier d'une telle entreprise historique. Encore moins quand cette collectivité s'est dotée d'une devise qui dit attachement au souvenir. □

Nelligan : notre seul romantisme

par Pierre Vadeboncoeur

Je n'aime rien tant que la sensibilité d'une époque, telle qu'elle finit par apparaître grâce à un groupe, à un mouvement, à une école, à un chant, propres à ce temps. Un individu ne peut déterminer à lui seul une telle chose. Ce n'est pas une époque que vraiment ils rappellent, disons, mais seulement quelque chose de plus particulier, une des physionomies de la période, mais, en un sens, ils évoquent toute l'époque réunie. C'est ce qui est beau. C'est comme sa lumière. La musique française de Fauré à Ravel, par exemple. Ou l'impressionnisme en peinture. La renaissance religieuse du tournant du siècle en littérature. Le socialisme de 1910. Le Front populaire. Ceci ou cela, c'est paradoxalement et contradictoirement toute la France.

Cependant il y a des noms qui sont à eux seuls l'image par excellence d'une époque et qui en donnent une représentation si sensible et si éloquente qu'ils font de nous, par exemple, des contemporains romantiques du romantisme : Chopin. Ou encore, des contemporains parisiens du Paris d'un temps donné, avec sa civilisation, sa subtilité, son raffinement, sa corruption, son intelligence, ses manières : Proust. Et ainsi de suite.

Nous avons, nous aussi, au Québec, modestement, quelques petits coins d'histoire étrangement évocateurs. L'univers n'en retiendra rien, mais ceci ne voudra pas dire qu'ils n'auront pas existé. L'hiver montréalais du tournant du siècle, mélancolie, isolement, temps passé, et la poésie qui, fortuitement, a ennoblé cette pauvreté, cette neige, cette tristesse, pour une éternité, comme elle le fait toujours. **Nelligan**. Mais ici, cette poésie, cette oeuvre d'un seul poète, comme une belle chose manquée, de justesse mais manquée tout de même, ce qui

convient à notre destin : avons-nous jamais cessé de nous reconnaître dans ce qui aurait pu être mais finalement n'a pas été et a donné seulement de lui-même la preuve de son génie sans en produire vraiment l'effet ? Le génie n'a pas alors, comme il arrive, fait mentir le destin, déjoué celui-ci, triomphé, en un sens et dans une sorte d'au-delà des contingences : le génie de Nelligan échoue. Il ne gagne d'aucune façon. Il n'obtient aucune vraie revanche.

Néanmoins son souvenir demeure vivace, curieusement. Il demeure non pas comme celui d'une victoire dernière sur un sort impitoyable par ailleurs ; il demeure comme le souvenir d'un échec, d'une mort, d'une grande chose elle-même brisée, elle-même anéantie. Poésie rompue dans son essor. Le génie ici se manifeste d'une paradoxale façon : il manifeste son propre destin misérable. Il ne montre pas au même degré la misère du destin humain, ce qui serait victoire. Il est touché lui-même. C'est lui qui succombe. Avant sa propre victoire, laquelle n'aura pas lieu. Mais cette histoire navrante est poésie, de même que les poèmes dans lesquels on peut s'en émouvoir.

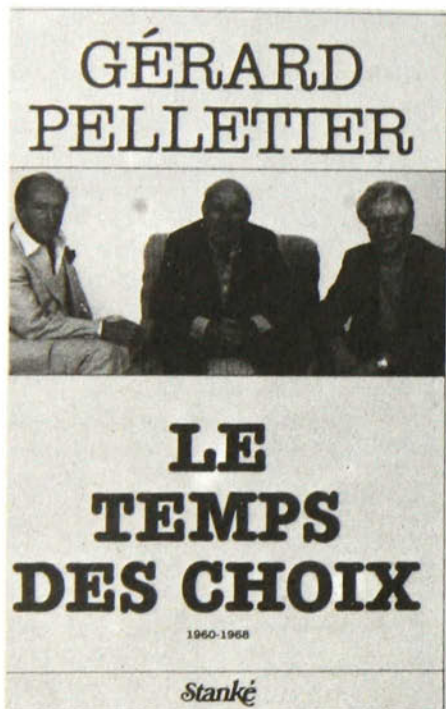
Nelligan est, à retardement, je ne dirai pas notre seul romantique, ce qui serait je pense exact, mais notre seul **romantisme**. Figure unique. C'est un beau titre de poésie, assurément, et même un titre extraordinaire. Aussi Nelligan ne meurt pas. Il est aujourd'hui plus célèbre que jamais.

J'irais plus loin. Je dirais deux choses. Nelligan est l'un des rares romantiques, et peut-être le seul, à avoir accompli **réellement** son destin romantique. Bien des grands romantiques

s'étaient portés beaucoup mieux que lui, et certains, à merveille... Et puis ceci : je cherche, pour le ton, pour l'accent, pour la note bleue, dans la littérature ou dans tout art y compris la musique, l'équivalent et presque la réincarnation de Chopin, et le seul que j'aperçoive, **le seul**, c'est Nelligan.

Nelligan est une belle histoire d'adolescent tout de suite étouffé par le malheur, et de grand poète frappé dans sa force même dès le premier instant. L'hiver du Montréal d'alors, le Carré Saint-Louis, la rue Saint-Denis, l'École littéraire de Montréal, quelques écrivains négligeables perdus dans l'indifférence générale d'une société minable, et Nelligan : ses vers ressuscitent aussi ce passé injuste, sans prestige, et l'évoquent non pas littéralement et nommément mais comme par écho. Voilà le passé et l'avenir intérieurement et trop justement plaints. À travers la splendeur de vers, une Pologne sans aucune gloire, et dont le poète ne parle d'ailleurs pas. Poète de génie, né là où il ne fallait pas. Sa mort. Sa mort injuste, sa mort d'artiste, précisément.

Un écrivain de mes amis, cherchant dans nos lettres le sujet d'une biographie et souhaitant celle-ci lyrique et belle justement par son sujet, n'a pu trouver **que** Nelligan — et peut-être Saint-Denys Garneau —, mais on écrit relativement beaucoup sur Nelligan et la place est encombrée. Ce poète est au Québec à peu près le seul qui fasse légende, ou de qui la simple vérité de la vie ait une couleur légendaire. Son temps, grâce à lui, est aussi une pâle légende. Nos images à nous, il faut bien dire qu'elles ont quelque chose d'un peu effacé par le temps, voire par notre avenir... □



Gérard Pelletier nous avait beaucoup appris sur les années 50 dans le premier tome de ses Mémoires paru l'an dernier sous le titre *Les Années d'impatience*. Son mérite était surtout d'avoir eu bonne mémoire, d'avoir ressenti, trente ans plus tard, les passions éprouvées à l'époque et d'avoir su traduire dans une belle et solide langue les tragédies sociales, les injustices et les petites d'esprit d'un obscurantisme dans lequel lui et ses pairs, hommes jeunes et progressistes, vivaient chaque jour d'espairs déçus. Je m'étais ému de constater que l'auteur n'en était encore pas tout à fait revenu comme si l'âge, chez lui, n'avait touché ni au cœur, épris de justice, ni à l'esprit, toujours à la recherche de liberté.

Que pouvait-il réclamer dans cette explosion de renouveau ? De quoi pou-

vait-il se plaindre ? Eh bien son deuxième tome, *Le Temps des choix*, que viennent de publier les éditions Alain Stanké, est le livre de la désillusion profonde. Fini le combat, voici le pouvoir, pratiquement sur un plateau d'argent, mais un pouvoir qui n'en est pas tout à fait un, du moins pas comme ce bagarreur l'aime ; un pouvoir plat, officiel, stérile. Le rêve évanoui. Un livre nostalgique.

C'est le secret du charme de ce nouvel ouvrage car avant d'en arriver là dans son récit, Gérard Pelletier avait un obstacle encore plus difficile à surmonter. Il racontait une époque archi connue. Les années 60, sujet du *Temps des choix*, foisonnent d'écrits pondus dans la frénésie de la liberté retrouvée. Que pouvait-il nous apprendre de neuf ?

Conscient du piège, il a opté, non plus pour l'ambiance générale mais pour le détail, l'impression du moment, le petit fait caché derrière l'événement mais qui lui donne un éclairage nouveau. Gérard Pelletier n'exprime plus ses idées, il se confie. Réussite totale.

Nous connaissons quelques détails des années 50, des exemples de l'« humour » de Duplessis, par exemple, des données de ses politiques, des vues partielles, voire des anecdotes. Gérard Pelletier nous en a dépeint le panorama général dans les *Années d'impatience* et son ouvrage demeure indispensable à la compréhension de ces années mal connues, oubliées et qu'il aurait bien pu, avec moins de discrétion, intituler, les *Années de révolte*.

À l'heure des choix, Gérard Pelletier n'est plus révolté mais plutôt emballé au début bien que son choix d'aller combattre outre-Outaouais le déchire. Très vite, l'enthousiasme cède à la déception. Homme de combat, il s'épuise dans la trêve. Mais la première partie du livre, la période rose, si l'on peut dire, des années de choix, révèle

la passion de connaître et de découvrir.

Ici, il nous raconte l'époque en détails. C'est le processus inverse du premier livre. Il nous narre sa vie de reporter à Radio-Canada. Il nous présente René Lévesque mais aussi des cameramen et des collègues moins connus. Il nous fait revivre des scènes sorties de sa prodigieuse mémoire. On sent que Pelletier regrette presque son vieux métier. Il nous emmène avec lui en reportage aux États-Unis puis en Algérie. Il ne lésine pas sur les aventures rocambolesques ; c'est du roman mais dans lequel l'auteur, qui ne nous avait pas habitués à ce style dans le premier livre, ne cesse de trouver matière à réflexion sur les grandes questions de l'heure.

Puis, peu à peu, on entre dans la vie intime de ses amis : Pierre-Elliott Trudeau, André Laurendeau, René Lévesque, Jean Marchand. On les retrouve presque tous les vendredis soir chez Pelletier, discutant de tout et de rien mais souvent de la médiocrité du gouvernement fédéral. Déjà apparaissent les vellétés de Trudeau et de Marchand d'aller rehausser de leur présence les pauvres Communes.

René Lévesque devient alors ministre du cabinet Lesage, Jean Marchand est président de la CSN et Pierre Trudeau enseigne le droit international à l'Université de Montréal. Puis, tout à coup, sans crier gare, le « gauchiste » Pelletier est sollicité par *La Presse* pour devenir rédacteur en chef en remplacement de Jean-Louis Gagnon, parti fonder le *Nouveau Journal*. On est au printemps de 1961.

L'aventure de *La Presse* de ces débuts des années 60, commencée par la naissance d'un concurrent et s'achevant par une longue grève en 1964, Gérard Pelletier l'a vécue fébrilement, au jour le jour. Belle période. On suit son quotidien avec passion. Mais on ne perd pas de vue les amis qui ne se

de Gérard Pelletier

Deshaies

réuniront plus à partir de novembre 63 mais continueront de se voir. On apprend des tas de choses, comme si on bavardait avec l'auteur, soucieux de se confier. Il raconte que Lesage et Lévesque ont sollicité à cette époque la candidature de Jean Marchand, que ce dernier a accepté puis qu'il n'en a plus jamais entendu parler...

Puis c'est l'appel d'Ottawa. On assiste aux conciliabules des trois colombes qui hésitent, Marchand et Trudeau surtout. Pelletier finit par être congédié de *La Presse*, carrément, le 30 mars 1965, une fois le concurrent mort et la grève terminée. On entend presque la voix éraillée de René Lévesque, téléphonant depuis Terre-Neuve au chalet des Pelletier au lac Ouareau, pour connaître le bien-fondé de la rumeur qui court déjà voulant que Trudeau, Marchand et Pelletier soient candidats aux prochaines élections fédérales. «*Allez-y tous les trois ensemble ou pas du tout*», conjure René Lévesque. Trudeau est tout à fait d'accord. Étrange personnage, ce Pierre-Elliott Trudeau que Gérard Pelletier nous fait découvrir en coulisses. Il hésite, il ne sait pas, il ne se voit pas du tout premier ministre du Canada pour l'instant. Il se laisse presque guider par le bouillant et intempestif Jean Marchand qui, lui non plus, n'est pas même certain d'avoir tant à faire à Ottawa.

Alors c'est la campagne électorale. Gérard Pelletier, le moins convaincu des trois, soumis à l'opprobre de plusieurs amis qui ne lui pardonnent pas sa «trahison» car déjà le nationalisme québécois monte très vite, se lance dans le porte-à-porte sur les rues du quartier de Montréal-Hochelaga, dans les escaliers extérieurs, sur les perons, dans les cuisines surchauffées. Le 8 novembre c'est la victoire. Les trois colombes sont élus.

Et c'est ici que commence pour Gérard Pelletier une sombre période. Les

choix sont difficiles surtout quand on croit toujours avoir fait le mauvais. Pelletier est franc, lucide et inconsciemment généreux quand il décrit son calvaire à partir de son serment de fidélité à la reine jusqu'à l'inutilité de ses fonctions. Dès le lendemain des élections il raconte qu'il n'avait rien à faire sinon de répondre au «*plus pénible courrier que j'aie jamais reçu de ma vie...*» Encore des gens qu'il aimait et respectait et qui l'accusent d'avoir aliéné son statut d'homme libre en montant dans la galère fédérale libérale. Un traître à la nation. L'auteur ne cache pas sa blessure. Peut-être, du reste, lui inspire-t-elle par la suite ses jugements sévères sur la vie parlementaire. Gérard Pelletier est amer, surtout lorsqu'il voit des députés heureux et qu'il aperçoit Trudeau s'amuser ferme et Jean Marchand s'activer frénétiquement. Trop pur, Pelletier; trop combatif; trop universel pour s'enliser dans les méandres d'exigences plus politiques que politiques. Il confesse avoir alors pris ses distances avec les deux autres colombes, non par divergences fondamentales d'opinions, mais par non partage d'ambiance commune. Pelletier avoue qu'il en savait beaucoup plus sur les décisions gouvernementales quand il était à *La Presse* que dans un ministère. Celui des Affaires extérieures, par exemple, où il est d'abord secrétaire parlementaire. Il raconte sa première convocation à une réunion du ministère, invitation qui lui redonne un regain d'intérêt. «*Mais en ouvrant mon agenda pour y inscrire ce rendez-vous, dit-il, je constate que l'invitation m'a été remise deux jours après la tenue de ladite réunion...*» Portrait ombrageux mais certainement réel de la vie parlementaire. «*Les désillusions arrivaient en cascade*», dit-il plus loin. On le suit traînant de la patte à Ottawa, trouvant futile sa propre existence, décrivant

le ridicule des procédures de la Chambre, jugeant les décisions de son gouvernement par rapport à ses grands desseins à lui de justice sociale, d'égalité et de liberté. Homme de combat écrasé sous une avalanche de petites choses, condamné à marcher vers l'impasse. Quoi d'étonnant que ce chapitre s'intitule «*Passages nuageux*». On y apprend beaucoup malgré ce temps sombre. Gérard Pelletier, dans son style vigoureux, agréable et facile à lire, ne cède jamais à la nostalgie revancharde. Il raconte, comme dans un roman, d'une plume teintée à la fois d'humour, de réalisme et d'exactitude.

Et puis c'est le congrès au leadership libéral. Qui remplacera Lester Pearson? Le député d'Hochelaga ouvre un autre chapitre rempli de péripéties. On assiste à l'immense valse hésitation de Pierre-Elliott Trudeau qui ne se décide à briguer l'investiture qu'à la toute dernière minute et qui l'annonce un matin, au café du Parlement, à Gérard Pelletier et Jean Marchand d'abord.

Gérard Pelletier espère que ceux qui sont tentés par la politique active ne se laisseront pas décourager par son récit de ces nombreux passages nuageux. Ceux qui ne sont pas intéressés y trouveront des choses fort intéressantes, les autres, beaucoup de matière à réflexion.

Pour tous *Le Temps des choix* est un admirable roman. Gérard Pelletier a relevé le défi en nous faisant découvrir un temps qu'on croyait connaître et qui nous était étranger à bien des égards et en nous plongeant dans une telle ambiance, voire un suspense, que même un étranger ignorant tout de la vie canadienne y trouverait un réel plaisir. Celui de lire ce qui est bien écrit.

À la fin des *Années d'impatience* j'avais souhaité ce *Temps des choix* sans en connaître le titre. Redemandons à Gérard Pelletier la décennie 70. Qu'il poursuive ces Mémoires si bien amorcés ou qu'il écrive son enfance, ou n'importe quelle histoire de son choix. Ici la voie est libre. Qu'il en profite et nous serons certains d'en profiter aussi. □

De la démesure à la souffrance et l'amour

par Serge Provencher



Des fantasmes enveloppés d'humour

Cette première partie du cycle *Foudroyants et délicats vertiges* — qui devrait compter six ou sept tomes —

abrite essentiellement certains fantasmes de notre auteur, qui paraît en posséder en quantité illimitée. Ils sont toutefois enrubannés dans une intrigue où trônent provocation et démesure et dans laquelle le héros découvre comment être considéré comme un dieu par des nègres sans se fatiguer. Au thème de la religion se greffent ensuite d'autres obsessions, dont une sexualité débridée et souvent suspecte, un peu comme dans les récits les plus crus de Matzneff. C'est ainsi que ça s'agenouille, que ça se baptise et que ça s'adore, tout autant que ça se « décorsage », que ça se masturbe et que ça se tâte. S'emmêlent le français, l'anglais, le « québécois » et le « petit nègre » dans l'écriture, qui est unique et efficace, quoique parfois brouillonne et lourde. Enfin, fait à souligner, le roman de Gilles Lamer véhicule un humour de temps en temps exceptionnel, consacré par des personnages des plus loufoques (dont un ancien lutteur) et des situations absolument désopilantes.

LAMER, Gilles. — *Bâtissez mon temple...*, Montréal, Leméac, « Roman québécois », 1985, 555 pages.



Un collage de scènes invraisemblables

Voici un livre plutôt banal et sans surprises, axé sur une histoire qui semble terne. Certes, il y a des rebondissements et de l'action qui pavent la voie à l'aventure, sauf que l'ensemble ne décolle pas et que jamais l'on ne s'envole. Pourquoi? Parce que, somme toute, dépassent les jupons blancs de l'artifice et que la bouchée est bien trop grosse pour qu'on l'avale. Perdre son enfant dans un attentat terroriste pourrait aller à la limite, excepté que Christiane Villon n'allait malheureusement pas s'arrêter là. La mère éplorée devient rien de moins qu'agent du contre-espionnage, avant « d'être plongée au cœur d'un complot international où la trahison, l'amour et la mort sont orchestrés par un fantôme surgi de son passé ». Des membres de la C.I.A., du K.G.B., de l'O.T.A.N. et de la G.R.C. — en passant par un sénateur américain — pleuvent alors d'un peu partout, avec le même effet sur le lecteur que celui des pluies acides sur une grosse truite. De toute évidence, on visait ici un large public avec cette entourloupette alambiquée; on se retrouvera en face d'un vaste nombre d'invendus.

VILLON, Christiane. — *Opération Orchidée*, Montréal, Le Jour, 1985, 187 pages.



Le long chemin conduisant au sommet

Au fur et à mesure que tourne *La roue du feu secret*, il ressort que c'est ce type de poésie qui pourrait réconcilier bien des lecteurs avec le genre. Celle-ci va droit au but et reste parfaitement accessible mais sans que cette lisibilité ne porte atteinte au style ou au contenu. On y retrouve un « carnet de route » qui s'échelonne sur vingt-cinq années, pendant lesquelles cette femme — que la société coucha sur ses registres « née de père inconnu » — a tout donné. Dans ce carnet, combats violents et joies suprêmes, puis les points forts et les points faibles d'une « escalade dans la vie ». L'ensemble s'alimente-t-il aussi « dès la naissance à l'énergie émotionnelle », d'où la fulgurance des images et le tranchant du franc-parler. De même, écrit l'auteur, puisque en quelque sorte « tout est hommes à refaire », quelques poèmes montrant qu'elle est infinie la route menant à la « tendresse dans l'échange ». L'oeuvre majeure d'un être devenu « chef de file » et « initiatrice fidèle », estime Marcel Dubé, et « dans un domaine où il n'y a pas de place pour la petite mais que pour la générosité ».

SAINT-DENIS, Janou. — *La roue du feu secret*, Montréal, Leméac, « Poésie Leméac », 1985, 300 pages.



La recherche d'une lumière toujours fuyante

Le monologue ininterrompu de la présente fille à marier bat au rythme de l'urgence particulière à l'adolescence. En cette période où garçons et filles sont hommes et femmes presque en cachette, il s'agit en fait pour Jeanne de pousser les deux volets de son existence « sans joie, sans feu, sans charme ». Elle va correspondre avec une Phyllis peut-être imaginaire, afin d'avoir accès à un peu de cette lumière qu'il doit pourtant y avoir quelque part. Des mensonges, pour l'occasion, elle s'en invente une ribambelle, comme autant de substituts à une angoisse lourde à porter. Le Medecine Hat de son amie devient par exemple le « Chapeau magique », duquel pourrait surgir, tel un mouchoir, l'inespéré. Car la seule lueur au tableau résidait en Nicolas, l'amoureux, parti un bon jour où les mortels ne faisaient qu'un. Mais écrit-elle, « tous mes mots sont d'autres mots », et allez donc savoir ce qui est vrai ou faux dans ce texte où cela n'a d'ailleurs rien à voir. Du franc délire où le langage se désagrège et se reforme, pour louvoyer au gré des vannes ouvertes dans les eaux folles du désir.

GAGNON, Daniel. — *La fille à marier*, Montréal, Leméac, « Roman québécois », 1985, 111 pages.



La souffrance et l'amour dans un décor de grisaille

La beauté des dix-neuf nouvelles de Naïm Kattan tient premièrement à leur simplicité. Tout est ensuite en place pour des êtres humains toujours complexes, qui se retrouvent tous tôt ou tard face à eux-mêmes. Ils ont des regrets, des rêves, des décisions à prendre ou pataugent dans de grands vides, alors que s'écoule le temps et que l'éphémère s'impose. Ce sont en outre très souvent des déracinés, qui vivent des manques reliés à leur pays perdu mais dans le silence de la résignation. Les plats de résistance demeurent néanmoins la souffrance et l'amour, entrecoupés de l'inévitable solitude au goût si salé. Et, « puisque l'arrêt est à la fois commencement et fin », rôdent également au-dessus de ces gens s'interrogeant des parfums d'éternité et de mort, dans le décor d'un quotidien quelquefois gris et presque sans arôme. Un recueil fait de calme, de nuances, de demi-teintes, de fines esquisses et de beaucoup de métier, qui, me semble-t-il, s'il passait inaperçu, serait injustement traité par les amants de la bonne littérature que notre coin de terre compte encore. □

KATTAN, Naïm. — *La reprise*, Ville LaSalle, HMH, « L'arbre » 1985, 233 pages.

PARLONS THÈSES

par Jean-Paul de Lagrave

Le professeur Christian Dessureault, du Département d'histoire de l'Université de Montréal, fait partie des chercheurs qui étudient le fonctionnement de l'économie et de la société rurales québécoises pré-industrielles. Sa thèse de doctorat s'insère dans cette nouvelle vague de la recherche historique.

Son étude, qui lui a valu son grade en 1986, s'intitule : *Les fondements de la hiérarchie sociale au sein de la paysannerie : le cas de Saint-Hyacinthe (1760-1815)*.

« J'ai voulu aborder la question de la hiérarchie paysanne, explique le professeur Dessureault, dans le cadre d'un terroir de peuplement récent de la région de Montréal au tournant du XIX^e siècle : la plaine maskoutaine. La frontière chronologique de 1815 s'est rapidement imposée. La phase initiale de la formation et de l'organisation d'une nouvelle société rurale apparaît alors vraiment terminée. La société et l'économie de la région de Saint-Hyacinthe ont en quelque sorte atteint un seuil de maturité. Au début du XIX^e siècle, les paysans maskoutains ont dû affronter leurs premières graves difficultés économiques et, en 1815, ils sont à l'aube d'une série de mauvaises récoltes successives qui risquent de perturber et de modifier durablement l'ancienne hiérarchie paysanne. »

L'historiographie québécoise avait jusqu'ici beaucoup insisté sur l'accès libre à la terre de la paysannerie québécoise du XVII^e au début du XIX^e siècle. Il s'en dégageait l'image d'un groupe social plutôt homogène. L'étude de M. Dessureault suggère le contraire. « Dans l'ancienne société rurale de la vallée du Saint-Laurent, dit-il, la paysannerie ne forme pas un groupe social homogène dont la stratégie de reproduction sociale repose sur les opportunités de redéploiement des familles dans l'espace et dont les

rapports de parenté constituent l'essence des rapports sociaux. La formation du prolétariat rural dans la première moitié du XIX^e siècle, de même que le recrutement du clergé, des marchands et d'autres notables au sein de la paysannerie, sont deux volets indissociables d'une reproduction sociale où tous les individus ne disposent pas, au départ, des mêmes atouts pour s'engager dans l'aventure commune de l'idéal américain ».

Le professeur Dessureault reconnaît que sa recherche ne résout pas la question fondamentale du poids de la conjoncture économique dans le développement historique de la société rurale bas-canadienne. « Elle conduit toutefois, dit-il, à refuser la conception selon laquelle les crises ponctuelles inhérentes aux anciennes économies rurales doivent nécessairement conduire à la cassure structurelle du système de production et entraver, de manière inéluctable, le développement des forces productives. »

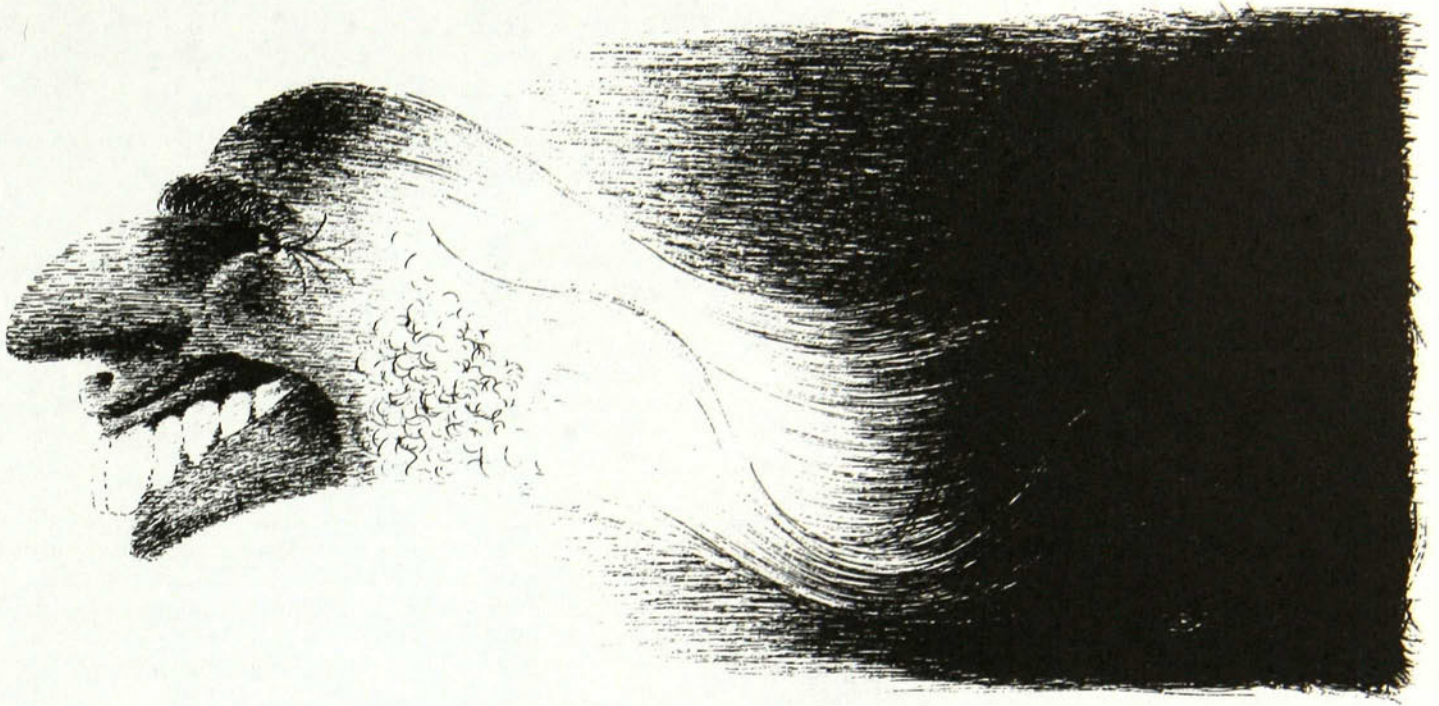
Jusqu'à présent, les études sur les structures sociales en Nouvelle-France et au Bas-Canada avaient adopté une approche macroscopique de la réalité sociale. Le professeur Dessureault a suivi une approche microscopique centrée sur la société paysanne, ce qui a permis de mieux définir cette masse rurale qui a regroupé près des trois-quarts de la population bas-canadienne au tournant du XIX^e siècle. La thèse comprend six chapitres qui touchent « la population », « la seigneurie », « la structure foncière », « la production agricole », « le revenu paysan » et « la hiérarchie paysanne ».

Le travail du professeur Dessureault met fin au mythe, entretenu par l'historiographie, d'une paysannerie plutôt homogène du XVII^e au milieu du XIX^e siècle. Ce n'est pas là son moindre mérite. □

DESSUREAULT, Christian. — *Les fondements de la hiérarchie sociale au sein de la paysannerie : le cas de Saint-Hyacinthe (1760-1815)*. — Thèse de doctorat manuscrite, Université de Montréal, 1985. — Directeur de recherche : M. Jean-Pierre Wallot, archiviste fédéral.



Paysan. Tiré de *Travel in Canada...* par John Lambert, 1808.



Hunter. « Gilles Vigneault ». Raoul Hunter.

acquisitions

Livres d'artistes et éditions de luxe

par Mario Hébert

1985

BENOIT, Jocelyne

Les Jouets de Mireille / [Jocelyne Benoit]. — [Val David]: [J. Benoit], [1973]. — 1 portefeuille ([5] feuilles de pl.): tout en ill. en coul.; 22 cm.

Éd. limitée à 15 exemplaires numérotés et signés par l'auteur.
300,00 \$

BENOIT, Jocelyne

Venise / [7 gravures de] Jocelyne Benoit. — [Val David]: [l'auteure], [1983]. — 1 emboîtement ([1] feuille, [7] feuilles de pl.); en coul.; 45 cm.

Titre du portefeuille. — Éd. limitée à 40 exemplaires numérotés et signés par l'artiste plus 6 exemplaires hors commerce. — « *Cet album a été imprimé par l'artiste à l'Atelier des arts*

Listes des livres d'artistes et éditions de luxe acquis par la Bibliothèque nationale du Québec en 1985 et 1986, compilées au Bureau de la bibliographie courante à partir des notices bibliographiques rédigées par ce Bureau et publiées dans la *Bibliographie du Québec* mensuelle.

du livre, 5, rue des Beaux-Arts, 75006 Paris, France et à l'atelier de l'artiste à Val David. — Feuille de pl. [1].
675,00 \$

BOURBEAU CHOLETTE, Thérèse

Gerbes de chevances / textes et lithographies de Thérèse Bourbeau Cholette. — [Rigaud]: T. Bourbeau Cholette, cop. 1985. — 1 emboîtement ([12] f. doubles, [9] feuilles de pl.): en coul.; 34 cm.

Éd. limitée à 19 exemplaires numérotés et signés par l'auteur plus 8 exemplaires hors commerce. — « *Les lithographies ont été imprimées à Paris à l'atelier Jacques de Champs Fleury...* ». — F. double [12]. — « *Les textes ont été imprimés en sérigraphie par Lorraine Dagenais et Élisabeth Mathieu* ». — F. double [12]. — Emboîtement de Odette Drapeau Milot. Cf. f. double [12].

ISBN 2980048909 (erroné):
1 000,00 \$

BRAULT, Jacques

Ductus / texte de Jacques Brault; [5] gravures et calligraphie de Martin Dufour; traduction par Sheila Fischman, Hans-George Ruprecht, Lamberto Tassinari. — Saint-Lambert, [Chambly]: Éditions du Noroît, [1984]. — 1 portefeuille ([1] f. double, [5] cahiers): ill. (certaines en coul.); 40 cm.

Texte français et traduction anglaise, allemande et italienne en regard. — Éd. limitée à 20 exemplaires numérotés et signés par l'auteur et l'artiste plus 8 exemplaires hors commerce. — « *Les exemplaires numérotés de 1 à 5 sont enrichis d'une suite additionnelle des gravures et d'une des plaques ayant servi à l'impression et trouées après le tirage.* » — Justification. — « *Les gravures ont été tirées par Claude Arsenaux à l'Atelier Graff de Montréal sous la direction de l'artiste.* » — Justification. — « *L'emboîtement a été conçu et réalisé par Pierre Ouvrard en son atelier de Saint-Paul de l'Île-aux-Noix.* » — Justification.

ISBN 2890181130 (dans un emboîtement): 900,00 \$

BRAULT, Jacques

La Naissance des nuages / poèmes de Jacques Brault ; eaux-fortes de Lucie Lambert. — Shawinigan: Éditions Lucie Lambert, cop. 1984 (Montréal: Pierre Guillaume, 1984) — 1 emboîtement ([1], 9 dépliants): ill. en coul. ; 16 cm.

Éd. limitée à 37 exemplaires (dont 12 exemplaires de tête) numérotés et signés par l'artiste et le poète plus 8 exemplaires hors commerce. — Tirage des eaux-fortes sur les presses de l'atelier Lacoursière et Frélaud à Paris par Jacques Herrera. Cf. dépliant [1]. — Emboîtement pure soie, fermée par un loquet d'ivoire sculpté par Pierre Ouvrard. Cf. dépliant [1].

1 200,00 \$ (éd. de tête): 850,00 \$ (éd. courante)

CANTIN, Marco

Mille mots... d'images / [illustrations], Marco Cantin; [texte, Michel Paquet]. — Québec: Éditions Bellimage, [1985]. — 1 portefeuille (10 p., [16] f. de pl.): ill. en coul. ; 30 × 37 cm.

Éd. limitée à 25 exemplaires numérotés et signés par l'artiste.

Dans un emboîtement): 890,00 \$

CHAPDELAIN-GAGNON, Jean

N'ébruyez pas ce mot / [suite poétique de] Jean Chapdelaine-Gagnon; [eaux-fortes, gaufrures et conception graphique de] Lorraine Bénic. — [Saint-Lambert, Chambly]: Noroît,

[1985] (Laprairie: Ateliers de sérigraphie Rémi Bilodeau). — 1 emboîtement (4 dépliants); 20 cm.

Éd. limitée à 30 exemplaires plus 9 hors commerce numérotés et signés par l'auteur et l'artiste. Chaque ex. comprend cinq eaux-fortes et trois gaufrures. — Les eaux-fortes et les gaufrures ont été imprimées par Bénic et Tisari en leur atelier de Montréal. — Texte composé en Bodoni médium corps 12 par Jacques Filiatrault inc. — L'emboîtement a été conçu et réalisé par Pierre Ouvrard.

ISBN 289018112X: 400,00 \$

CORBEIL, Julie

Au jardin du poète: poèmes / de Julie Corbeil. — Joliette: Éditions Julie Corbeil, [1984] ([St-Jean-de-Matha]: Impr. R. Pinard). — 43 f., [1] f. de portr.: échantillons en coul. ; 21 cm.

Des fleurs naturelles séchées constituent les échantillons de cet ouvrage. — Éd. limitée à 475 exemplaires numérotés et signés par l'auteure plus 25 exemplaires hors commerce.

(Rel.): 60,00 \$

D'ores et déjà: frontières / Ginette Pilon... [et al.]. — [Hull]: [groupe

d'ores et déjà], [1985]. — 1 portefeuille (10 pièces): principalement des ill. en coul. ; 30 cm.

Éd. limitée à 34 exemplaires signés par les artistes.

100,00 \$

DROUIN, Michèle

Enfant aubépine / poème et encres de Michèle Drouin; tapisserie de Denise Beaudin. — [Outremont]: l'Obsidienne, [1985] (Montréal: Pierre Guillaume). — 1 dépliant ([24] p.): ill. en coul. ; 34 cm.

Éd. limitée à 20 exemplaires numérotés et signés par l'auteur et l'artiste plus 8 exemplaires hors commerce. — « *La conception graphique est d'Alain Trutat.* » — P. [22].

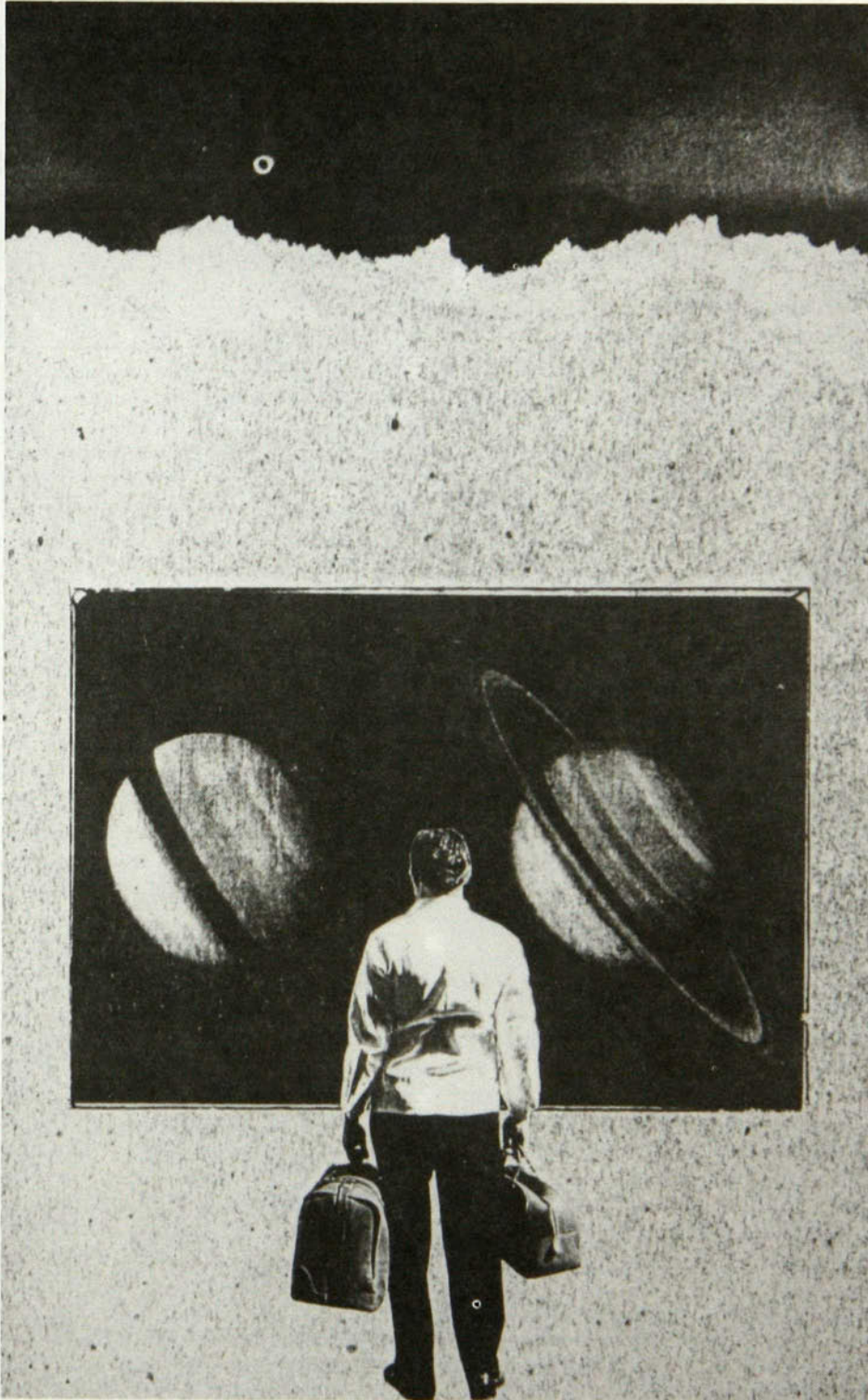
(Dans un emboîtement): 1 000,00 \$

11 électrographes. — Montréal: Georg Mühleck, [cop. 1985]. — 1 portefeuille ([1] f. double, [11] feuilles de pl.): en coul. ; 40 cm.

Titre du portefeuille. — Texte en anglais et en français. — Éd. limitée à 70 exemplaires numérotés et signés ou initialés par les artistes. — Catalogue comprenant 11 électrographies origi-



M. A. Fortin. «Vue du Mont-Royal». Marc-Aurèle Fortin.



11 electrographs. «Looking back». Dominique Blain.

nales d'artistes canadiens: David Anderson, Sheila Ayearst, Michael Bidner, Dominique Blain, Philippe Boissonnet, Jacques Charbonneau, Robert Flack, Georg Mühleck, John Scott, J.W. Stewart, Ariane Thézé. Cf. f. double.

ISBN 2980047902: 120,00 \$

FAILLE, Muriel

Salut balad'air / texte et aquarelle originale de Muriel Faille. — St-Jean-sur-Richelieu: Éditions Kimanie, [1985] (Montréal: Pierre Guillaume). — 1 portefeuille (4 f. doubles): ill. en coul.; 32 cm.

Éd. limitée à 43 exemplaires numérotés et signés par l'auteur plus 7 exemplaires hors commerce. — Portefeuille réalisé par Pierre Ouvrard — La page de garde provient de la Papeterie St-Armand.

150,00 \$

FORTAICH, Alain

Le Virtuose / textes de Alain Fortaich; sérigraphie de Claude Fortaich. — [Montréal]: [Claude Fortaich], [1985] (Montréal: Atelier Graff) — 1 portefeuille ([22] feuilles, [12] feuilles de pl.): en coul.; 79 cm.

Éd. limitée à 10 exemplaires signés par l'auteur et l'artiste plus 2 exemplaires hors commerce. — Portefeuille: Robert Tanguay. Cf. feuille [2].

3 600,00 \$

FORTIN, Marc-Aurèle

Marc-Aurèle Fortin: peintre-graveur, 1888-1970 / [texte de présentation de Germain Lefebvre; traduction anglaise de Mary Forbes Colt] — Montréal: Fondation Marc-Aurèle Fortin, 1983 [i.e. 1984] ([Montréal]: Pierre Guillaume). — 1 emboîtage ([4] f. doubles, [18] feuilles de pl.); 61 cm.

Texte en français et en anglais. — «Il a été produit trente-cinq boîtiers d'estampes à l'eau-forte tirées des planches gravées par Marc-Aurèle Fortin». — F. double [4]. — «Les planches un et quatre ont été tirées à quatre-vingt-quinze exemplaires et les autres à soixante-quinze exemplaires». — F. double [4]. — «C'est à

Madame Janine Leroux-Guillaume qu'a été confiée l'impression de ces eaux-fortes exécutées de 1977 à 1980, à la demande de la Fondation... (Jacques Fréault en a fait les essais de base en son atelier de Paris)». — F. double [4]. — «Chaque gravure est signée de la main de Janine Leroux-Guillaume et porte l'estampille de la Fondation... à la partie inférieure droite et, à l'endos, la signature du président de la fondation». — F. double [2]. — Emboîtement: Pierre Ouvrard. Cf. f. double [4].

15 000,00 \$

Frissons / Anonyme. — Montréal: Éditions du Parnasse, [1985]. — 1 portefeuille ([6] f.); 22 cm.

Éd. limitée à 49 exemplaires numérotés

ISBN 2892770041 (br.): 6,00 \$

HAEFFELY, Claude

Espace blanc pour une main / texte de Claude Haeffely et huit gravures originales de Monique Dussault. — Montréal: Éditions du Pôle, [1985] (Montréal: Pierre Guillaume). — 1 emboîtement (7, [3] f. doubles, [9] feuilles de pl.): (certaines en coul.); 41 cm.

Éd. limitée à 24 exemplaires numérotés et signés par l'auteur, l'imprimeur et l'artiste plus 6 exemplaires hors commerce. — Emboîtement, entoilée à partir d'une huile sur lin, initialée MD est une réalisation de Pierre Ouvrard. Cf. f. double [10].

1 200,00 \$

HORVAT, Miljenko

À perte de vue / cinquante-cinq dessins [de] Miljenko Horvat, accompagnés d'un texte d'Alexis Lefrançois. — [Saint-Lambert, Chambly]: Éditions du Noroît, cop. 1984 ([Montréal]: Presses Élite, 1984). — 124 p.: principalement des ill.: 31 cm. — (Le Coeur dans l'aile).

Plusieurs pages sont imprimées d'un seul côté. — Éd. limitée à 1 000 exemplaires dont 110 hors commerce signés par l'auteur et l'artiste accompagnés d'une lithographie ou d'un dessin original de l'artiste. — Bibliogr.: p. 124.

ISBN 2890181081 (br.): 25,00 \$ 125,00 \$ (ex. num.) 300,00 \$ (ex. H.C.).

Hymne à la jeunesse / [poèmes de différents auteurs; illustrations de Marco Cantin]. — Vanier: Éditions des Blés d'or, [1985]. — 67 f.: ill. en coul.; 50 cm.

Éd. limitée à 25 exemplaires numérotés et signés par l'artiste à l'occasion de l'année internationale de la jeunesse.

(Rel. dans un emboîtement): 1 800,00 \$

JOUVANCOURT, Hugues de

Goodridge Roberts / [texte, iconographie et mise en oeuvre] Hugues de Jouvancourt; [translation and adaptation by Nancy Côté] — Montréal: Éditions la Frégate, [1984] (St-Romuald: Impr. St-Romuald). — 164 p.: ill. en coul., portr.; 32 cm + 1 sérigraphie et une photographie en coul.

Titre réparti sur deux pages. — Texte en français et en anglais. — Photographies collées. — Éd. limitée à 90 exemplaires numérotés et paraphés par l'auteur. Chaque volume est accompagné d'une sérigraphie en couleurs d'Allan Harrison signée et numérotée par l'artiste. — Le montage du livre a été réalisé par Point de trame à Ville Vanier. Cf. justification.

ISBN 2920047094 (dans un emboîtement): 545,00 \$

JOUVANCOURT, Hugues de

Littorio Del Signore / [texte, iconographie et mise en oeuvre par] Hugues de Jouvancourt; [photographie des



Texte de Jacques Brault et calligraphie de Martin Dufour pour Ductus.

peintures par Littorio Del Signore; traduction de] Nancy Côté = [text, iconography and lay out of the book by] Hugues de Jouvancourt; [photography of the paintings by Littorio Del Signore]; translation by Nancy Côté. — Montréal: Éditions la Frégate, [1984] (Québec: Laflamme & Charrier). — 120 p.: ill. (certaines en coul.), portr.; 30 cm + 1 sérigraphie: en coul.; 32 × 39 cm.

Titre de la couv.: Del Signore. — Éd. avec 1 sérigraphie limitée à 100 exemplaires numérotés et signés par l'auteur. La sérigraphie est signée par l'artiste. — La sérigraphie est dans un portefeuille rel.

ISBN 2920047108 (rel.): 85,00 \$

LACROIX, Georgette

Tableaux — poèmes sur le temps d'autrefois / Georgette Lacroix; [illustré d'aquagraphies de Irénée Lemieux]. — Vanier: Éditions des Blés d'or, [1985]. — 51 f.: ill. en coul.; 51 × 40 cm.

Éd. limitée à 20 exemplaires numérotés et signés par l'auteur et l'artiste.

(Rel. dans un emboîtement): 1 800,00 \$

LANDE, Lawrence M. (Lawrence Montague)

The Founder of our monetary system, John law, Compagnie des Indes

& the early economy of North America: a second bibliography / collected, compiled and edited by Lawrence M. Lande; [with collaboration, Alfred R. Van Peteghem] — Montréal: Lawrence Lande Foundation for Canadian Historical Research, 1984. — xxxix, 187, [1] p.: ill., fac-sim.; 28 cm.

« This collection is an extension of [the] bibliography entitled: *The Political economy of New France as developed by John Law, Compagnie des Indes and the French Canadian traders.* » — P. xxxiii. — Éd. limitée à 100 exemplaires numérotés et signés par l'auteur. — Bibliogr.: p. [188].

(Rel.): 350,00 \$

LAUZIER, Margot

L'Au-delà, espérance / Margot Lauzier; [illustrations de Gaston Suzor... et al.]. — Vanier: Éditions des Blés d'or, [1985]. — 3 vol.: ill. (certaines en coul.); 50 cm.

Éd. limitée à 20 exemplaires numérotés et signés par l'auteur et les artistes. — T. 1 livre 1 / illustré par Gaston Suzor. T. 1 livre 2 / illustré par Marco Cantin. T. 2 livre 3 / illustré par Irénée Lemieux. T. 2 livre 4 / illustré par Yves Lévesque. T. 3 livre 5 / illustré par Michel Paquet. T. 3 livre 6 / illustré par Georges St-Pierre.

(Dans un emboîtement): 1 800,00 \$

LAVOIE, Kamil

L'Insolitude / Kamil Lavoie; conception graphique et dessins, Claude Martel; photographies, Guy Cusson. — [Chicoutimi (secteur nord)]: [Éditions pour l'oeil et la main], [1985]. — 55 p.: ill. (certaines en coul.); 18 × 22 cm + 2 feuilles de pl. pliées.

(Br.): 30,00 \$

LEMIEUX, Irénée

Au-delà de mes rêves / [Irénée Lemieux]. — Québec: Éditions la Minerve, [1985]. — 51 f.: ill. en coul.; 34 cm.

Éd. limitée à 50 exemplaires numérotés et signés par l'artiste. — Dessins colorés à la main. — La présentation de la reliure des albums varie, soit en cuir ou en toile et les couleurs des dessins varient selon le cas.

(Rel. dans un emboîtement): 1 100,00 \$

LEMIEUX, Irénée

Paysages d'objets / Irénée Lemieux. — Québec: Éditions Bellimage, [1985]. — 1 portefeuille (58 p.): ill. en coul.; 30 × 38 cm.

La plupart des pages sont imprimées d'un seul côté. — Éd. limitée à 25 exemplaires numérotés et signés par l'artiste.

(Dans un emboîtement): 1 090,00 \$

LEMIEUX, Irénée

Pierre-André Gervais, peintre / Irénée Lemieux; [enrichie d'une linogravure de l'artiste] — Québec: Éditions La Minerve, [1984]. — 25 p.; [64] f. de pl.; 28 cm.

Éd. limitée à 125 exemplaires numérotés et signés par l'artiste.

(Rel.): 25,00 \$

Livre à fleurs. — Montréal: Éditions du Parnasse, [1985]. — 1 portefeuille ([6] f.); 22 cm.



Espace blanc pour une main. « Une illusion sauvage ». Monique Dussault.

Titre de la couv.: Fleurs. — Éd. limitée à 49 exemplaires numérotés. ISBN 289277005X (br.): 5,00 \$

Marie-Anastasie, soeur

Hymne des alliances / [textes et gravures conçus par] Marie-Anastasie, ...; [texte de présentation, Benoît Lacroix]. — Montréal: Éditions de Grainier, 1985 (Montréal: Pierre Guillaume). — 1 portefeuille ([3], 10 f. doubles): ill. en coul.; 40 × 40 cm.

Éd. limitée à 32 exemplaires numérotés et signés par l'artiste. — «*Les boîtiers faits de toile de lin dont le titre est brodé de laine et le dos appliqués de motifs tissés également de laine ont été exécutés par Marie-Anastasie dans son atelier*». — Justification. — Les gravures sont constituées de 7 eaux-fortes.

ISBN 2920387103 (dans un emboîtement): 1 150,00 \$: ISBN 2920387082 (erroné)

LEMIEUX, Jean-Paul

Canada-Canada / sérigraphies originales de Jean-Paul Lemieux; préface de Pierre Elliott Trudeau; introduction de Pierre Berton; textes de Gabriel Sagard Théodat... [et al.]. — Montréal: Éditions ASL, 1985, cop. 1984 ([Québec (Province)]: Gilles Bédard). — 1 emboîtement ([26] feuilles, [12] feuilles de pl.): en coul., armoiries en coul.; 55 × 64 cm.

Texte en français et en anglais. — Éd. limitée à 225 exemplaires numérotés et signés par Jean-Paul Lemieux, Pierre Elliott Trudeau et Pierre Berton plus 46 exemplaires hors commerce. Tous les hors-texte sont signés et numérotés par Jean-Paul Lemieux. — Impression des sérigraphies: Louis Desaulniers. Cf. feuille [3]. — «*Le gaufrage des armoiries à la feuille d'or véritable a été exécuté par Arthur Cerriti*». — Feuille [3]. — «*L'emboîtement a été réalisé entièrement à la main par Pierre Ouvrard*». — Feuille [3]. — «*Cet ouvrage a été réalisé avec la col-*

laboration de Yvon Brisson». — Feuille [3]. — «*La conception et la réalisation sont de Ara Kermoyan*». — Feuille [3].
9 000,00 \$: 8 000,00 \$ (prix de lancement).

MASSICOTTE, E.-Z. (Édouard-Zotique)

Les Sorciers de l'Île d'Orléans / [conception, exécution et impression de l'estampe, Roland Giguère; texte de la légende, E.-Z. Massicotte]. — [Montréal]: [Loto-Québec], [1985]. — 1 portefeuille (1 cahier): 1 ill. en coul.; 31 cm. — (Collection de Loto-Québec; 10).

Éd. limitée à 70 exemplaires numérotés et signés par l'artiste plus 14 exemplaires hors commerce. — «*Texte de la légende: extrait du programme souvenir, Saint-Jean 1929, édité par la Brasserie Dow*». — P. de justification. — «*Composition typographique et impression des textes par Pierre Guillaume à Montréal*». — P. de justification. — Portefeuille de Pierre Ouvrard. Cf. p. de justification.

MOLIN VASSEUR, Annie

Passion puissance 2 / Annie Molin Vasseur; avec trois dessins d'Irene Whittome. — Saint-Lambert, [Chambly]: Éditions du Noroît, cop. 1984 ([Montréal]: Presses Élite, 1984). — 110,[1] p.: ill. en coul.; 38 cm.

Éd. limitée à 1 000 exemplaires, dont 100 numérotés et signés par l'auteur et l'artiste. Les 15 premiers exemplaires sont augmentés d'un dessin original de l'artiste. — Conception graphique: Jacques Filiatrault inc. Cf. p. [111].

ISBN 2890181065 (br.): 10,00 \$: 265,00 \$ (avec dessin original de l'artiste).

OUVRARD, Hélène

Gargantua la sorcière / texte de Hélène Ouvrard; gravures de Francine

Beauvais. — [Saint-Lambert, Chambly]: Éditions du Noroît, [1985] (Montréal: Martin Dufour). — 1 emboîtement (1 dépliant cartonné, 6 gravures rel. 1 cassette): ill. en coul.; 43 × 35 cm.

Éd. limitée à 45 exemplaires numérotés et signés par l'auteure et l'artiste plus 14 exemplaires hors commerce. — «*Les bois gravés ont été tirés sur papier Saint-Arnaud par Danielle Blouin dans l'atelier de l'artiste et sous sa direction*». — Justification. — «*L'emboîtement a été conçu et réalisé par Pierre Ouvrard en son atelier de Saint-Paul de l'Île-aux-Noix*». — Justification. — «*L'ouvrage comprend en outre un enregistrement sonore du texte lu par Monique Karsenty avec une musique composée et interprétée par Ghislaine Sauvé-Schurch. La réalisation a été effectuée dans les studios des Services de l'audiovisuel de l'UQAM sous la direction d'Yves Racicot*». — Justification.

ISBN 2890181235: 1 000,00 \$

PELLETIER, Rolande

Habitations: je suis habitée / texte accompagné de 15 gravures sur bois [par] Rolande Pelletier. — Montréal: l'Auteur, 1985. — 1 portefeuille ([19] f.); 34 cm.

Éd. limitée à 10 exemplaires numérotés et signés par l'auteur plus 4 exemplaires hors commerce. — Typographie du texte et portefeuille: Réal Dumais. Cf. f. [19]. — «*L'impression des planches a été réalisée par l'artiste à l'Atelier Graff à Montréal*». — F. [19].

400,00 \$

Poésie des trois rivières ou Des rues, des songes et des encres / [textes de Yves Boisvert... et al.; texte de présentation de Gérald Gaudet; contient quinze textes illustrés de quinze sérigraphies originales de Louise Lavoie Maheux] — [Cap-de-la-Madeleine]: [L. Lavoie Maheux], [1984] (Trois-Rivières: Atelier Presse papier). — 1

34 cm. Cf. p. [61]. — « *Visual design: René J. Lemieux* ». — P. [2] du portefeuille. — « *Art binding: Pierre Ouvrard* ». — P. [2] du portefeuille. — Bibliogr.

(Br. dans un emboîtement): 3 500,00 \$

Éd. limitée à 70 exemplaires signés par l'artiste plus 14 exemplaires hors commerce. — Portefeuille de Pierre Ouvrard. Cf. justification.

emboîtement (17 f. doubles): ill. en coul.; 34 cm.

Éd. limitée à 50 exemplaires numérotés et signés par les auteurs et l'artiste plus 30 exemplaires hors commerce. — « *Le boîtier est de Lise Dubois, relieuse d'art* ». — Justification.

150,00 \$

QUESSY-PINARD, Lise

Le Claquoir de bois / texte de Lise Quessy-Pinard; illustrations de Louise Lavoie-Maheux. — [Cap-de-la-Madeleine]: [L. Quessy-Pinard], [1985] (Trois-Rivières: Impr. Saint-Patrice). — 21 p.; 28 cm.

Éd. limitée à 450 exemplaires plus 50 exemplaires incluant une estampe originale de l'illustratrice.

ISBN 2980046507 (éd. courante) (br.): 10,00 \$; ISBN 2980046515 (éd. avec estampe): 40,00 \$

RAYNAULD, André

Gestes de liberté / [text by] André Raynauld; [painting by] Claude Vermette. — [Montréal]: [A. Raynauld], cop. 1984 (Québec: Impr. Renaissance, 1984). — 1 portefeuille (57,[4]p., [1] f. de pl. plié): en coul.; 38 cm.

Titre du portefeuille. — Publié en français sous le même titre. — Éd. limitée à 100 exemplaires (35 français et 65 anglais) numérotés et signés par l'auteur et l'artiste plus 9 exemplaires hors commerce. — « *This work contains an original painting, part of a series of one hundred produced in 1984 by Claude Vermette* ». — P. [2] du portefeuille. — Les neuf textes de l'auteur reproduits ici ont été rédigés sur une période d'une dizaine d'années. Ils ont été publiés dans divers périodiques ou ont été exposés lors de congrès. Cf. p. [3]. — L'oeuvre picturale de l'artiste est montée et collée sur plexiglass de 3 mm d'épaisseur. Son format ouvert est de 113 × 34 cm, fermé, 28 ×



Gerbes de chevances. « *Acharnement ma voie te cherche...* » Thérèse Bourbeau Cholette.

ROY, Christiane

Grand-souffle et Eau-qui-roule / [conception, exécution et impression de la gravure, Christiane Roy; texte de la légende, Michel Labrosse]. — [Montréal]: [Loto-Québec], [1984] (Montréal: P. Guillaume). — 1 portefeuille (1 cahier); 31 cm. — (Collection Loto-Québec; 9).

ST-PIERRE, Georges

Être deux / [poèmes de différents auteurs illustrés de graphiques de Georges St-Pierre] — Québec: Éditions La Minerve, [1985]. — 1 emboîtement (65 f.): ill. (certaines en coul.); 53 cm.

Éd. limitée à 15 exemplaires numérotés et signés par l'artiste.

(Rel.): 1 800,00 \$

Le Lieu de tous les liens

par Roland Houde

À
Clément Marchand
et
Raymond Douville

« Mais j'ai bu mes premiers bocks en compagnie de jeunes camarades qui auraient donné l'oeuvre entière des Pères de l'Église pour un roman de Joseph Delteil! » Jean-Louis Gagnon, *Vents du large*, M., Parizeau, 1944, p. 9).

Sous la direction d'un maître-d'oeuvre, le professeur Paul Wyczynski, le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa¹ maintient et propage sa ferveur scientifique avec ses recueils rétrospectifs du patrimoine intellectuel québécois (Mouvement littéraire de Québec 1860, L'École littéraire de Montréal, le Roman, la Poésie, le Théâtre). *Archives* uniques peut-être dans l'histoire des littératures nationales. Ces répertoires sont précieux et nécessaires pour apprécier et évaluer la quantité et la qualité des constructions fictives ou théoriques qui forment le maquis de nos lettres. Il reste encore beaucoup à faire pour tout débroussailler. Surtout si l'on tient compte du journalisme² et de la traduction, ainsi que des préfaces, dédicaces et épigraphes.

Longtemps suggéré, patiemment attendu, l'imposant répertoire de la plus grande partie de notre littérature d'idées de 1807 à 1980 a enfin vu le jour: *L'Essai et la prose d'idées au Québec*, t. VI, 926 p.; Fides, Montréal, 1985. Intéressant et impressionnant, ce panorama appelle déjà un supplément, tout aussi volumineux, pour bien rendre compte de l'extraordinaire créativité des années '80 à '85. Pour faire justice aussi aux auteurs oubliés, négligés ou maltraités dans une autre oeuvre gigantesque publiée récemment: *The Canadian Encyclopedia*, imprimée aux presses Ronalds de Montréal, sous la direction générale de

James H. Marsh, Hurtig Publishers, Edmonton, 1985, 3 tomes. Et plus particulièrement, pour corriger et nuancer certaines prétentions audacieuses ou mal fondées à la section « Philosophy » (t. III, p. 1393-1403). La philosophie, dit-on, s'occupe d'universaux. Mais les philosophes sont toujours locaux et paradoxaux. Le discours réflexif propre aux penseurs s'efforce de donner l'heure exacte, locale. On l'a déjà bien écrit: « rien n'est plus universel que le personnel ». De toute façon, Séraphin Marion avait raison: « Du point de vue littéraire, notre Canada français est très souvent le pays d'amusantes contradictions ». (*Sur les Pas de nos littérateurs*, Montréal, Albert Lévesque, 1933, p. 145).

Ce dernier tome des « Archives des lettres canadiennes » offre tous les avantages auxquels le directeur nous avait habitués: lecture attrayante et mine d'informations utiles. Sans diminuer en rien les mérites des nombreux artisans du collectif, sans oublier les codirecteurs François Gallays et Sylvain Simard ainsi que le bibliographe attiré de la série, John Hare, le résultat final est d'intérêt inégal, la charpente mal proportionnée, les pièces parfois trop aérées ou fragiles, peu de morceaux inédits. Nous y reviendrons de façon plus précise bientôt. Car il nous faut rappeler au préalable certains canons élémentaires: l'analyse de la réception des oeuvres se fonde sur la comparaison de perceptions critiques plurielles; la critique des genres

littéraires (poésie, conte, nouvelle, roman, théâtre) ne participe pas aux genres mêmes sauf pour le discours réflexif ou l'essai; l'objet de l'essai se confond avec les préoccupations de son signataire. Pour nous comme pour les autres. Et quant à l'instrument de travail, s'il est déficient, de quoi serait-il alors l'instrument?

La matière de l'ouvrage qui concerne nos essayistes de premier, second ou n degré, critiques ou non, se répartit en quatre sections nettement distinctes et clairement annoncés. Faisons le poids de chacune: Naissance et évolution d'un discours d'ici (p. 11-71); Recherche et érudition (p. 73-255); Forces de la pensée et de l'imaginaire (p. 257-781) se divisant en deux parties, (a) Précurseurs de l'essai — in-titre pour le moins bizarre — (p. 259-423) pour réécrire sur ou recouvrir Étienne Parent, H.-R. Casgrain, H. Fabre, Buies, Tardivel, Mgr. Bourget, Dessaulles, Mgr. Laflèche, de Nevers, Fournier, Asselin, Bourassa et Mgr. C. Roy; (b) Essayistes (p. 425-781) ou plutôt *Essais sur...* Pierre Angers, s.j., par B. Lacroix, o.p., V. Barbeau par Roger Duhamel, Borduas par J. Fiset, M. Dugas par Bernadette Guillemette, P. Baillargeon par André Gaulin, Aquin par Patricia Smart, Bouthillette par René Juéry, Groulx par Maurice Filion, le Frère Untel par Nicole Bourbonnais, Dumont par Jean Terrasse, Éthier-Blais par Michel Gaulin, Ferron par Jean-Marcel Paquette, Placide Gaboury par Roger Lapointe, Ernest Gagnon, s.j., par André Brochu, Godbout par Fernand Roy, Grand'Maison par Hélène Pelletier-Baillargeon, Gilles Leclerc par P.-L. Vaillancourt, Le Moyné par Jacques Pelletier, Fernand Ouellette par Pierre Nepveu, Jean Simard par P.H. Lemieux, Jean Tétreau par Yvan Lepage, Pierre Vallières par Robert Major, Vadeboncoeur par Robert Vigneault; et une bibliographie « représentative » des origines à 1980 (p. 783-921) avec table des matières



(p. 923-926). Malheureusement sans index, pourtant indispensable pour une pratique efficace du collectif. L'index permettrait en effet de voir le cumul des recoupements entre les essayistes et les essayés. La force ou le prolongement de la pensée originale et de sa traduction pourrait facilement se mesurer là.

Le texte d'ouverture de la première partie est le plus original. L'érudition exemplaire du professeur David M. Hayne de Toronto est encore ici mise à profit. Spécialiste de la littérature québécoise et de ses institutions originaires, M. Hayne réfléchit de façon concise et précise sur son sujet, «L'essai... des origines à la Confédération», soulignant bien le rapport ou le passage de la parole à l'écriture (p. 11-27). Puis en treize pages et dix-huit citations dont trois indirectes, datées de 1920-1978 — une de 1906 —, Denis Monière dispose à sa façon des «fondements idéologiques de la production intellectuelle québécoise de 1867 à 1945». M. Monière ne semble

pas savoir encore que Mgr. Pâquet avait son accent de famille. Tout comme le bibliographe Hare d'ailleurs, p. 909, 804! L'ancien directeur du *Devoir* et jadis professeur associé au Centre d'Études canadiennes-françaises de l'Université McGill (vers 1966), M. Jean-Louis Roy, essaie de synthétiser les essais de 1945 à 1975 (p. 43-71), période qualifiée d'Ancien Régime jusque vers 1960. Son travail a la marque de l'ancien régime qui l'a formé. Voyons voir!

Tout d'abord une prise de position générale, discutable, vague dans toute son expression et abusive même dans la citation-coup-de-chapeau qui l'accompagne (p. 44, 3^e paragraphe):

«*Les élites adhéraient inconsciemment à la méthode philosophique d'autorité. C'est ainsi qu'un clerc pouvait écrire en 1945 «que les études médiévales étaient indispensables pour la compréhension de l'identité spirituelle et historique du Canada français».*»

Cette note 2 renvoie à l'ami Yvan Lamonde, *Historiographie de la philosophie, 1853-1971* [0], 1972, p. 45, que nous pouvons relire et comprendre:

«*Même si l'érudition des médiévistes canadiens-français, qui exportaient le produit philosophique le plus valable du milieu, semblait la moins en rapport avec la culture ambiante, le P. Audet s'appliqua devant la Commission Massey à montrer l'opportunité des études médiévales pour la compréhension de l'identité...*».

Et M. Lamonde nous renvoie au texte du père Th.-A. Audet, o.p., «Études médiévales et culture canadienne» dans la *Revue dominicaine* de 1950. Nous savons que la Commission Massey avait pour mandat d'étudier les grandes influences et tendances dans le développement de la société canadienne et qu'elle a reçu et demandé des études ou essais à cette fin entre 1949 et 1951 avec publication d'un rapport en 1951. Nous pouvons

comprendre aussi que le P. Audet se devait de défendre ou de protéger une **vitesse acquise** pour les sciences médiévales à Montréal comme à Toronto ou à Harvard ou à Paris. Nous savons aussi que M. Lamonde pensait à cette reconnaissance étrangère de l'édition canadienne à Gardenvale, — si ma mémoire est bonne —, de la *Somme de Théologie de St-Thomas* par la Commission Piana du Couvent des Dominicains d'Ottawa. Pensons aujourd'hui à toutes ces personnes, diplômées de l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal, qui enseignent la philosophie, la littérature et l'histoire ou qui oeuvrent en études québécoises ou dans d'autres services collectifs.

Un peu plus loin (p. 48), M. Roy écrit: «... l'Ancien régime se prolongera jusqu'en 1960. Plusieurs ont déjà noté la pauvreté étonnante de cette période quant à la production d'essais». Mais justement alors, Hubert Aquin avait bien compris et dénoncé la pauvreté de ce dénigrement, de cette rengaine de la «médiocrité endogène». Relisons la page 193, digne de toute anthologie socio-culturelle québécoise, dans les actes de ce 2^e Colloque de la revue *Recherches sociographiques* en février 1964 à l'Université Laval, *Littérature et société canadienne-française*, sous la direction de Dumont et Falardeau:

«*Pour ma part j'ai choisi: c'est-à-dire que j'ai préféré fonctionner ailleurs et autrement. Il se peut toutefois que surenchérir sur l'inexistence, la médiocrité ou l'échec de la littérature canadienne-française soit précisément la meilleure façon de faire de la littérature canadienne-française:...*» (Hubert Aquin).

M. Roy ne semble pas avoir pris connaissance des bilans dressés par Jean-Charles Bonenfant pour la décennie '38-'48 dans l'*Annuaire statistique de Québec*, 1948, p. 221-232, et en 1961, p. 265-289, pour les années '46-'61, ainsi que par Cécile Cloutier en

1964-65 pour la période de 1960 à 1964, p. 268-283. Mais qui plus est, le constat de M. Roy ne concorde pas du tout avec celui que le doyen Maurice Lebel, de la Faculté des lettres de l'Université Laval, a exposé en 1962 dans *L'Instruction publique* de février, p. 459-478, et de mars, p. 558-568. Le lecteur vigilant et assidu, M. Lebel remarquait bien :

« Il n'existe point, il est vrai, d'anthologie des essayistes canadiens-français. Et c'est une lacune qu'il faudrait combler le plus tôt possible pour l'enseignement et l'histoire des idées. On pourrait aisément en composer une, d'Étienne Parent à Pierre Angers ou à Jean Simard, de 1840 à 1960; c'est le fonds qui manque le moins. Chapitre encore inédit de nos lettres! On y verrait se refléter les malaises d'un siècle d'histoire canadienne; on y constaterait l'évolution de notre culture et de notre vie intellectuelle; on y apprécierait l'acheminement des esprits vers une prose d'art. Cette anthologie pourrait même servir d'introduction à un essai sur l'art de la prose canadienne. Aussi serait-il vain d'y chercher une école littéraire; les essayistes canadiens-français sont beaucoup trop indépendants d'esprit pour appartenir à une école proprement dite. Tout au plus appartiennent-ils à leur milieu, à leur temps, dont ils essaient de dégager les idées et les tendances.

On peut cependant grouper les différents types d'essais ou plutôt ranger les sujets traités sous divers chefs: la critique littéraire (Camille Roy, Marcel Dugas, Louis Dantin, Carmel Brouillard, Jean Ménard, Pierre Angers, Gilles Marcotte), la littérature (René Garneau, André Patry, Pierre de Grandpré, Gérard Tougas, Gérard Bessette), l'histoire (Jean Bruchési, Guy Frégault, Marcel Trudel, Michel Brunet, Lionel Groulx, Léo-Paul Desrosiers), la critique d'art (Gérard Morrisset, Mgr. O. Maurault, Henri d'Arles, Jean-Marie Gauvreau, Jean Chauvin), la sociologie, (Mgr

L.-A. Paquet, Léon Dion, J.-C. Falardeau, Fernand Dumont, Léon Gérin, Édouard Montpetit); puis la morale, la religion, la philosophie, la politique, l'économique, l'éducation, l'enseignement, etc. Il y aurait lieu aussi de mentionner les nombreux essais publiés par l'Académie canadienne-française comme je n'ai garde d'oublier les essais humoristiques de Pierre Baillargeon ou de Jean Simard. Le sujet est vaste, et l'on ne peut nommer tout le monde, le palmarès serait trop long à dresser. Qu'il suffise de dire que l'essai est bien vivant chez nous et qu'il a fait des progrès d'Étienne Parent à Pierre Angers, d'Arthur Buies à Pierre Baillargeon, de Jules Fournier à André Garneau, de Jean-Charles Harvey à François Hertel, de Saint-Denis Garneau à André Dagenais et Jacques Lavigne.

Les extraits qui suivent, empruntés à Étienne Parent, Arthur Buies, Jules Fournier, Jean-Charles Harvey, Saint-Denis Garneau et Pierre Angers, ont pour objet de montrer l'évolution de ce genre littéraire dans notre littérature et de faire ressortir la nécessité de composer une *Anthologie des Essayistes canadiens-français*; si jamais cette suggestion intéresse un jeune chercheur, il ferait bien d'insister surtout sur la production des cinquante dernières années (1910-1960), car les meilleurs essais, à quelques exceptions près, ne remontent guère avant 1910. Cependant, au XIX^e siècle, il y aurait beaucoup à glaner en relisant les oeuvres des écrivains suivants: Étienne Parent (1802-1874), Oscar Dunn (1845-1885), Arthur Buies (1840-1901), Henri-Raymond Casgrain (1831-1904), Jules-Paul Tardivel (1851-1905), Edmond Lareau (1848-1890), Edmond de Nevers (1862-1906), Napoléon Legendre (1841-1907). Au XX^e siècle, mentionnons tout particulièrement: Marie-Victorin, Berthelot Brunet, Maurice Hébert, Séraphin Marion, Guy Sylvestre, Albert Pelletier, Olivar Asselin, Victor

Barbeau, Hermas Bastien, Roger Duhamel, François Hertel, Harry Bernard, Paul Toupin, Gustave Larmarche, Émile Chartier. Cet article n'est qu'une vue sommaire d'une vaste étude qu'il y aurait lieu d'entreprendre sur le sujet.»

Cette citation, longue mais nécessaire, permet de nous demander si finalement le professeur Wyczynski n'aurait pas réussi à réaliser avec un certain succès le programme tracé alors par M. Lebel? Mais revenons à l'essai-synthèse de M. Roy. Car nous ne sommes qu'au début de nos surprises.

M. Roy peut donner l'impression de bien manier l'autorité et le marteau. Examinant *L'Homme d'ici* du père Ernest Gagnon, s.j., édité en 1952 et réédité avec ajouts en 1963, il le qualifie (p. 50) de « premier véritable essai d'après-guerre... » pour atténuer ce jugement un peu plus loin: « l'un des seuls véritables essais de la période... » tout en conservant par-devers lui les critères qui nous permettraient de distinguer et classer les essayistes en « véritables », « premiers », « seuls ». Bizarrerie creuse et agaçante. Il y a plus grave. Son discours réflexif, péremptoire, à la p. 52, présente quelques difficultés:

« Il est significatif que les deux seuls essais écrits par des laïcs durant cette période (1945-60) aient été publiés à Paris ».

Qu'est-ce à dire? Ou *what is the beef*? Les oeuvres qui, à juste titre, retiennent l'attention de M. Roy sont bien sûrs: *L'Inquiétude humaine* de Jacques Lavigne (Aubier, 1953)¹ et les *Essais sur l'homme* de Jean Tétreau.

« En 1960, Jean Tétreau faisait paraître aux Ateliers Pierre Guillaume à Paris son *Essai [sic] sur l'homme* ». (Avec répétition des données en n. 35, p. 52).

La belle affaire! dirait Édouard Lachapelle. De fait, l'ouvrage fut imprimé chez Pierre Guillaume, un artisan du Carré St-Louis — si ma mémoire est bonne —, tiré à 200 exemplaires numérotés par Tétreau et titré *Essais sur...*, avec table.

S'il peut y avoir une signification autre que tautologique dans les remarques de M. Roy, que doit-on faire avec les deux autres publications de Tétreau à Paris en 1950 et 1952 dûment signalées à la note 35: *Essais et mélanges* ainsi que *Journal d'un célibataire*? Et que dire de quelques suggestions d'additions valables qui apporteraient de l'eau au moulin de M. Roy? Par exemple: le *Jacques Rivière* (P., la Colombe, 1956) de Paul Beaulieu, essayiste si prolifique et si négligé; Raymond Barbeau, *Un Prophète luciférien Léon Bloy* (P., Aubier, 1957). Seule l'exhaustion serait exhaustive ici pour les laïcs comme pour les cléricaux. Mais attention! MM. Hugues Leblanc et Venant Cauchy oeuvraient et publiaient aux États-Unis et ce dernier y préparait sa critique de Thomas d'Aquin *ad mentem Divi Thomae* publiée ici en 1958 (*Désir naturel...*, Fides) et si bien reçue ou reconnue par la suite en Europe. Bien auparavant, Paul (Leblanc) Desmarins avait publié un essai d'explication symbolique de la misère gaspésienne, *Le Froment sous la meule*, Montréal, Nouv. Éd. du Cep, 1941. Il publiera plus tard son *Léon Bloy* chez Beauchemin (*Remontée vers l'Absolu*, 1957). Sans oublier le *Jeu retrouvé* de Marcel Raymond (Arbre, 1943, avec préface du grand médiéviste Gustave Cohen, non agréé par le puissant Gilson) et son extraordinaire essai-journal de fin de guerre, *Un Canadien à Paris, 1945*, publié à l'Enseigne des Compagnons de 1947. Louis-Marcel Raymond (1915-1972), essayiste polyvalent, prolifique, peu connu, mort trop tôt dans un pays qui vieillit trop vite et dont la devise ne colle à rien de culturel! Que dire et que faire à partir du titre lucide de Thomas Maher aux Presses de l'U. Laval: *Pays de cocagne ou terre de Caïn?*, 1952? Des grandes *Projections libérantes* du Borduas de 1949? De l'importante « Recherche intellectuelle » de Dumont dans *Pédagogie Orientation*, vol. 6, n° 1, 1952, p. 23-32, et de la réception critique de Paulette Smith-Roy, n° 3, p. 159-172, « La Femme, d'après Simone de Beauvoir »?

Nouveau régime ou non, M. Roy est libre d'écrire au sujet des *Essais sur l'homme* de Tétreau que « ce livre aurait dû, si normalement diffusé, connaître un véritable succès » (p. 53). Qui leurre qui? Mais n'étant pas devin, M. Tétreau était entièrement libre de faire tirer son livre à 200 exemplaires. Au paragraphe suivant, M. Roy rate une belle occasion de diffusion positive en ne voyant pas ou en ne sachant pas que les Éditions de l'Aube symbolisaient les espoirs de jours meilleurs en lecture et écriture québécoises. La relecture de la préface du père Legault, c.s.c., à *La Mémoire innocente...* de Georges Dor, L'Aube, 1956, s'impose ici. Considérons l'information transmise par M. Roy:

« En fin de décennie, voire en fin d'Ancien Régime, Gilles Leclerc publie à Montréal et à frais d'auteur son *Journal d'un inquisiteur* ».

Ajoutant en n° 36: « ... chez l'auteur, 1960. Pourtant, « Éditions de l'Aube » figure bien sur la couverture des 1500 exemplaires sur papier Old Vale avec f. d'errata et une correction holographe à la page 269, 313 pp., avec dédicace à Gaston Miron et à sa mère « qui [lui] apprit trop tard que la seule victime significative de l'imposture est son inventeur ». Nous en saurons sûrement plus long sur cette entreprise fraternelle reliant Georges Dor, Pierre Chatillon, Marcel Leclerc et Gilles Leclerc, grâce aux travaux des professeurs Jacques Michon, Richard Giguère, Joseph Bonenfant et de leurs équipes de recherches à l'Université de Sherbrooke. Leurs fouilles et analyses sont absolument nécessaires pour renverser, corriger, nuancer ou simplement apprécier « l'état » de notre situation décrite par Leclerc: « Un peuple que son historicité élimine fatalement de la course à l'ascension intellectuelle, historicité qui paraît même l'exonérer de l'obligation de l'entreprendre » (p. 57).

Avec toute la matérialité de la lettre et du texte. Du style et du genre. D'ailleurs et d'ici. Pour en arriver à mieux remarquer « la distinction de valeur

entre les oeuvres de Platon et celles de Marcel Dubé » selon l'expression de Leclerc (p. 56).

Dans ce contexte de matérialité culturelle autre que celui de M. Roy, convenons-en, nous serions enclin à faire éclater les bornes fixées ou retenues par celui-ci quand nous lisons, p. 52:

« C'est ainsi que bien des oeuvres publiées après 1960 auront été écrites comme une parole silencieuse entre 1945 et 1960. On pense à la richesse des *Carnets politiques* de Jean-Marie Nadeau... »⁴

Car nous pensons à tous ces essais et à toutes ces idées dans *Les Idées* d'Albert Pelletier (1^{re} année, n° 1, janvier 1935) si accueillant pour les grands textes de Nadeau, « pour une renaissance économique » et politique prévoyant dès lors « qu'une révision constitutionnelle se fera tôt ou tard », n° 1, p. 50. Nous pensons également à toutes ces paroles hétérodoxes exprimées librement et ouvertement dans les *Écrits du Canada Français*, en leurs temps, I, 1954, plus particulièrement à Paul Toupin et ses « Souvenirs pour demain, Essai » (p. 75-81). À Jean LeMoine, « Ringuet et le contexte canadien-français », *Revue Dominicaine*, 56, 1950, p. 80-90. À Berthelot Brunet de *La Nouvelle Relève*, IV, n° 5, 1945, p. 409-419: « Primaires et doctrinaires », *Bête de proie* relire. À Rex Desmarchais et à son « conte philosophique », *Bête de proie* (les Éditions de l'art, 1942; 47 p., tiré à 200 ex.), à sa *France immortelle: Essais*, aux Éditions libres, 1941, à tous ses autres essais dispersés dans tant de revues, lieux de réflexions personnelles et miroirs des collectivités. À *Culture* et au père Gaudron, o.f.m.; à la *Revue de l'Université d'Ottawa*, de l'Université Laval; à l'*Action Universitaire* de l'Université de Montréal, à Guy Sylvestre, à l'*Ordre nouveau* antérieur à *Relations*.

M'est avis, comme dirait l'autre, que M. Roy n'a pu s'éloigner de son travail antérieur ou refaire *La Marche des Québécois 1945-1960...* de 1976 à l'aide d'autres essais qui participent à

la même typologie que le journal intime: (a) «le vrai, où l'on n'écrit que pour soi», (b) «le faux, où l'on écrit pour la foule», (c) «le vrai-faux, où l'on écrit d'instinct pour un autrui qui est soi et exige qu'on lui explique en détail ce qu'il sait d'avance». Quoiqu'il en soit, plusieurs autres remarques peuvent nous sembler tendancieuses. Mais elles ne le sont pas nécessairement. L'esprit de M. Roy a de telles épaisseurs que, par exemple, il ne peut comprendre que l'on puisse «faire scandale» avec des oeuvres qui n'ont rien de scandaleux. Qui peut nous signaler une «oeuvre» scandaleuse de Hertel? Jadis Tétreau introduisait ses analyses de l'ami Hertel par une incitation ou excitation valéryenne («Supprimez la race de scandale, et les lettres deviendront chose morte,») pour mieux situer «la prose française au Canada» en général et celle de Hertel, Baillargeon, Grandbois et du Mathieu de Françoise Loranger,... Il écrivait en 1960:

«Tant par ses propos que par ses livres, Hertel a fait scandale, et c'est par ce côté surtout qu'il mérite l'admiration...» (*Essais sur l'homme*, p. 234.)⁵

ce qui peut être traduit ou interprété ainsi: on ne fait pas de la bonne littérature avec de bons sentiments. Pour M. Roy, p. 55, ça signifie:

«À côté du jésuite Angers qui poursuit sa réflexion attentive mais conservatrice, l'ex-jésuite Hertel multiplie les oeuvres proprement «scandaleuses», selon l'expression de Jean Tétreau...» (et texte cité).

Ayant médité sur les essais introductifs et ayant lu les différents panoramas disciplinaires contemporains si bien articulés par Marcel Fournier (pour la sociologie) et par Louise Marcil-Lacoste (pour la philosophie québécoise tellement négligée par nos littéraires à l'exception de Philippe Haeck), nous pouvons reconnaître plus que jamais que les périodes charnières 1860-70 et 1935-45 ont été

déterminantes pour l'orientation et l'expansion de notre développement socio-culturel. De sorte que, malgré certaines résistances, il nous adviendra de moins en moins d'entendre parler de prédestination, de survivance miraculeuse, de mission providentielle et d'élitisme. Et de plus en plus de liberté radicale, d'égalitarisme, de recherche, de coopération financière et intellectuelle ainsi que d'insertion sociale globale ou de sociodicée. Ainsi depuis *Le Réveil* d'Arthur Buies, nous avons réussi à passer des *Regards et jeux dans l'espace* (1937) et «du plaisir de berner les gens» aux *Formes humaines dans l'espace* (1945), aux observations de vie (1937-68) de Corinnes Dupuis-Maillet (Beauchemin, 1968), à «l'art magique de vivre» de Simone Aubry Beaulieu (Éd. du Lion Ailé, 1982) avec l'aide de Pellan et de *Prisme d'yeux*, de Robert Élie, de Hertel, de Maurice Gagnon, de Dumouchel et des Gladu, de Wilfrid Corbeil, c.s.v. Le progrès est grand depuis la *Petite Histoire de l'art moderne* d'Irène Legendre (avec préface du maître Ozenfant, 1947) à «l'universalité le cul par terre» (Montréal, 1977) de Roussil en France grâce à sa «brillante» commande *Galaxie humaine et fermeture éclair* (Vance, 1968), à cette présence de Mimi Parent et Jean Benoît dans *La Brèche*, P., *Le Terrain Vague*, 1-8, 1961-1965, d'André Breton — la dernière avant sa mort —, à la *Forêt vierge folle* de Roland Giguère (Hexagone, 1978)! Des *Gants du Ciel* de Guy Sylvestre à *Liberté! À Spirale!*

Quel chemin ouvert en effet depuis le «*Speak White ou vers l'unité nationale*» de Hertel (*Action nationale*, XIX, n° 1, 1942, p. 75-76) au *Speak White* de Michèle Lalonde. De la préface de Stern à *Psychanalyses d'hier et d'aujourd'hui* d'Henri Gratton (P., Cerf, 1955) au souci de *L'Objectivité* de Jacques Lavigne (1971) chez Leméac et à suivre... *De la Primauté du Bien Commun* (1943) de Charles de Koninck au *Droit et les droits de l'homme* de Louis Lachance, o.p., (P., PUF, 1959). De *La Morale, amie de l'art* (Eugène Lefebvre, c.Ss.r., Li-

brairie Alphonssienne, 1947) aux «sources de l'imagerie religieuse en France et au Québec» par Jean Simard (*Une Iconographie du Clergé français au XVII^e siècle*, PUL, 1976). Du «Platon» de l'abbé Élie-J. Auclair (*Revue Ecclésiastique* de Valleyfield, VI, 1899, p. 3-20) à l'*Histoire de la philosophie* de l'abbé Arthur Robert (Q., 2^e éd., puis à celle des *Sciences* (L'Arbre et Chanteclerc, 3 t., 1948-1949) de Louis Bourgoïn, aux oeuvres de Léonce Hamelin (*L'École franciscaine de ses débuts jusqu'à l'Occanisme et Le Traité de morale économique au XIV^e siècle*, chez Nauwelaerts en 1961 et 1962), et au cours professé à l'Université Carleton par C. Rosso et publié: «Montesquieu, Voltaire et la cueillette des fruits au Canada ou l'Inégalité par le dénigrement», *Études sur l'égalité*, Pisa-Paris, Goliardica-Nizet, 1973, p. 32-53; ainsi qu'aux essais d'Alexis Klimov, si bien connus et appréciés à l'étranger:

- *Nicolas Berdiaeff ou la Révolte contre l'objectivation*, Paris, Seghers, 1967, coll. «Philosophes de tous les temps» (trad. en espagnol: *Nicolas Berdiaev: Introducción a su vida y obra*, Buenos Aires, Lohlé, 1979).
- *Dostoïevski ou la Connaissance périlleuse*, Paris, Seghers, 1971, coll. «Philosophes de tous les temps» (Prix Benjamin Sulte, SSJB, 1972).
- *Le «Philosophe Teutonique» ou l'Esprit d'Aventure*. Suivi des *Confessions de Jacob Boehme*, avant-propos de Jacques Masui, Paris, Fayard, 1973, coll. «Documents spirituels» (réédité en 1981).
- *Dostoïevski: Miroir*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1975, coll. «Textes et Études slaves».
- *Des Arcanes et des Jeux. XXII Ordonnances pour une Fête baroque*, Trois-Rivières, Éditions du Bien-Public, 1976.
- *Soljénitsyne, la science et la dignité de l'homme*. Suivi de *Culture et anticulture chez Nicolas Berdiaeff* et de *Sans tarder*, Montréal, Maheux, 1978, coll. «Le Chariot».

— *Éloge de l'homme inutile*, présentation par Clément Marchand, Québec, Éditions du Beffroi, 1983 (réédité en 1984).

— *Diversions. Huit opérations poétiques pour une stratégie métaphysique*, Québec, Éditions du Beffroi, 1983.

— *Veilleurs de nuit*, Québec, Éditions du Beffroi, 1984.

— *De l'Abîme, Petit traité à l'usage des chercheurs d'absolu*, Québec, Éditions du Beffroi, 1985.

et dont la bibliographie a été établie par Jacques Drouin dans *De la Philosophie comme passion de la liberté*, Q., Éditions du Beffroi, 1984, p. 531-539.

Et quel labeur d'amour déployé par nos traducteurs «libres» du XIX^e siècle et par ceux et celles, plus exigeantes ou rigoureuses, du XX^e siècle ! Depuis Bibaud et Fréchette jusqu'à Louis-Marcel Raymond et le «*p'tit gars de Géorgie*» de Caldwell (Gallimard, 1949, avec préface p. 8-15) et Gilles Lane et le *Quand dire c'est faire* d'Austin, Éd. le Seuil, 1970. En si bonne compagnie avec Simone Beauvoir, *Au Temps de la lumière* (L'Arbre, 1945), avec Jacques Tremblay, s.j., traducteur de Tarski, et Michèle Tisseyre soutenue maintenant par un programme de subventions.⁶

Avant d'en arriver à un aménagement complet et élégant du vaste territoire de l'essai québécois dans lequel le visiteur d'ici et de l'étranger — ordinaire, comparatiste ou spécialiste — pourrait trouver plaisir et intérêt à fréquenter, il faudrait régler le problème que constitue certains débrouailleurs qui ne reconnaissent pas la mauvaise herbe, qui oublie bien des plantes ou qui, ayant le nez rivé au sol, ne voit ni les branches des arbres ni la richesse des ramures. Pour d'autres qui se heurtent aux troncs, les conséquences sont parfois désastreuses. Tout aménagement requiert, nous le savons, un plan directeur impliquant normalisation, coordination, contrôle ou vérification.

Par exemple, Sylvain Simard juge bon de terminer son essai sur Hector Fabre (1834-1911) en signalant que

«*Auguste Achintre disait de Fabre qu'il était l'honnête homme le plus complet que l'on puisse rencontrer.*» (p. 293) Très bien, sans doute. Mais où, quand ? Pour le lecteur moyen, qui est Achintre ? Illustre inconnu, né en France en 1834 et mort en 1886, pour devenir comédien, journaliste et rédacteur en chef de *L'Opinion publique* en 1875-76. Mais alors, à quoi et à qui peuvent bien servir les *Souvenirs I* (L'Arbre, 1944, p. 198-211) d'Édouard Montpetit ? Paradoxe historique. En autant de pages que M. Simard, M. Montpetit avait déjà complété le travail en relatant les occupations officielles et officieuses du Fabre qu'il a aussi connu, «*cet ami des Canadiens*» à Paris, contemporain de Lamartine, admirateur de Sainte-Beuve, Commissaire du Canada depuis 1884, fondateur de *Paris-Canada*, défenseur du pays, serviteur public capable de riposter aux attaques d'un Edmond de Goncourt.

En remuant ses souvenirs pour *L'Oeil* de l'Union nationale (vol. VII, n° 12, 15 juillet 1947, p. 6-7 et 48), le juge Édouard Fabre-Surveyer nous a aussi laissé des détails intéressants sur les déboires et les désenchantements de la carrière «diplomatique» de son oncle Hector et sur son «Paris-Canada».

Malheureusement, il faut bien le dire, Lucie Robert fait du mauvais repiquage que nous avons déjà lu et apprécié ailleurs.⁷ Reprenant quelques parties de son étude primée et publiée par l'Institut québécois de recherche sur la culture, *Le Manuel d'histoire de la littérature canadienne de Mgr. Camille Roy*, (Coll. Edmond-de-Nevers n° 1, 1982, 196 p. avec bbg.), Madame Robert nous présente en quelques pages, 411-423, «Camille Roy et la littérature». Comparons la première version d'un petit passage avec la deuxième pour ensuite voir son glissement sur le problème de fond, soit le rapport entre Mgr. Roy et le père Gonthier, alias Raphaël Gervais :

Le Manuel..., p. 16

«*Camille Roy fut d'abord et avant tout un prêtre et un enseignant En tant que*

*tel, l'objectif qu'il s'est donné est d'organiser une «aristocratie intellectuelle» constituée «d'esprits supérieurs, formés par de solides études et qui puissent éclairer l'opinion publique et la diriger (et qui puissent) résister aux courants hostiles de l'erreur et du préjugé.»*⁶

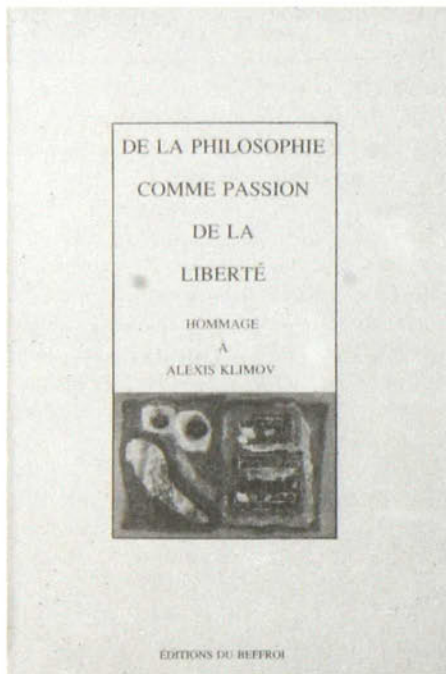
L'Essai..., p. 414

«*La tâche qu'il s'est donnée comme enseignant est d'organiser ce qu'il appelle une «aristocratie intellectuelle» constituée «d'esprits supérieurs, formés par de solides études et qui puissent éclairer l'opinion publique et la diriger (et qui puissent) résister aux courants hostiles de l'erreur et du préjugé.»*⁶

Dans ces deux versions de '82 et de '85, Mme Robert attribue à Camille Roy la position idéologique du père Gonthier. Dans la nécrologie de ce dernier publiée dans *La Nouvelle-France* (t. XVI, n° 10, octobre 1917, pp. 433-47) et intitulée «Un Moine polémiste: Le Père Gonthier», l'abbé Roy écrit (p. 440-441):

«*Contre le libéralisme et la franc-maçonnerie, qui sont les agents les plus puissants de dissolution intellectuelle et morale, le Père Gonthier écrira des articles où la vigueur de la doctrine s'augmente d'un style sobre et incisif. Il en viendra souvent à cette conclusion inévitable que dans un pays comme celui où nous vivons, jeune et déjà entamé par la libre pensée, il faut pour résister à tous les courants hostiles de l'erreur ou du préjugé, des esprits supérieurs, formés par de solides études, et qui puissent éclairer l'opinion publique et la diriger.»*

Les expressions «erreur ou préjugé», «esprits supérieurs» sont de toute évidence tirées du *corpus* des textes du père Gonthier, o.p., publiés dans *La Nouvelle France* sous la rubrique «Erreurs et préjugés» de 1904 à 1916. Pas moins de 68 essais signés Gonthier ou généralement Gervais, pour cette revue consacrée aux lettres, sciences et arts sous la direction de l'abbé L. Lindsay. Nous en conviendrons facilement, deux esprits supérieurs peuvent se confondre et tenir les mêmes propos. Que deux élites s'ac-



cordent pour propager l'élitisme nous semble aussi conforme à la mentalité de l'époque. Par ailleurs, la note 6 de Mme Robert réunit en un titre les titres variants de Roy pour cette nécrologie et sa reprise dans *À l'Ombre des érables...* de 1924. Elle suivrait en cela la confusion établie par le frère Ludovic, é.c., dans sa *Bio-bibliographie de Mgr. Camille Roy...* de 1941, p. 30. Nous qui pensions être sortis du bois!

N'y a-t-il pas des imprévus qui surprennent parfois? L'essai de M. Fiset sur «la seconde carrière de Borduas», (p. 465-474) étonne et détonne dans ce recueil. Témoignage pour la postérité d'un modèle d'écriture dit post-moderne? Mais il y en a tant d'autres. Certains passages donnent l'impression d'un placage du littéraire, de l'art, du politique ou de la vie sur notre histoire — ou celle de M. Fiset — au lieu de montrer ou de dénoncer leur interaction. Quant à sa remarque sur les «sources» du *Refus global* (p. 473, n° 19) et Robert Élie («Rupture»), force nous est de rappeler, sans fausse modestie, que ces «rapports» ont été signalés dès 1973 dans *Relations*, 384, p. 215 sous la date 1936,

et plus tard dans notre «Biblio-Tableau», *Philosophie au Québec*, p. 179-197 avec le texte d'Élie en annexe, p. 198-205, (Bellarmin, 1976). De plus, nous avons étudié aussi précisément que possible le rapport Borduas-Breton dans *SEM*, n° 3, 1975, p. 57-59: «Le Château étoilé». Nous profitons de l'occasion pour suggérer une autre piste: *La Lanterne* de Buies.

En dernière partie, MM. John Hare et Robert Vigneault assistés de Chantal Motard ont dressé une «bibliogra-

phie représentative» ou plutôt une compilation d'imprimés québécois représentatifs de notre littérature d'idées des origines à 1980, p. 782-921. Liste toute aussi importante que l'ensemble du répertoire comblant une lacune qui était également représentative de l'état d'étanchéité ou de la mentalité cloisonnée de certaines de nos institutions. Nous avons eu plaisir à lire tous ceux et celles qui ont eu plaisir de collaborer à ce précieux document sans précédent. □

¹ Jadis appelé Centre de recherches de littérature..., cf. t. III, *Roman...*, 1964; t. IV, *Poésie...*, 1969.

² François Hertel a bien expliqué aux lecteurs de *l'Âge Nouveau* de Paris (n° 51, juin 1950, p. 139) que «le hasard des circonstances a voulu que la littérature canadienne naquît dans le journalisme».

³ Signalons la parution du livre de Jacques Beaudry: *Autour de Jacques Lavigne, philosophe*, Trois-Rivières, Éd. du Bien Public, 1985, 168 p. avec bbg. et index. M. Beaudry a dirigé et publié aussi un collectif: *Les Lacets de l'essai*, Trois-Rivières, Éd. Fragments: «Les Cahiers gris», 1984.

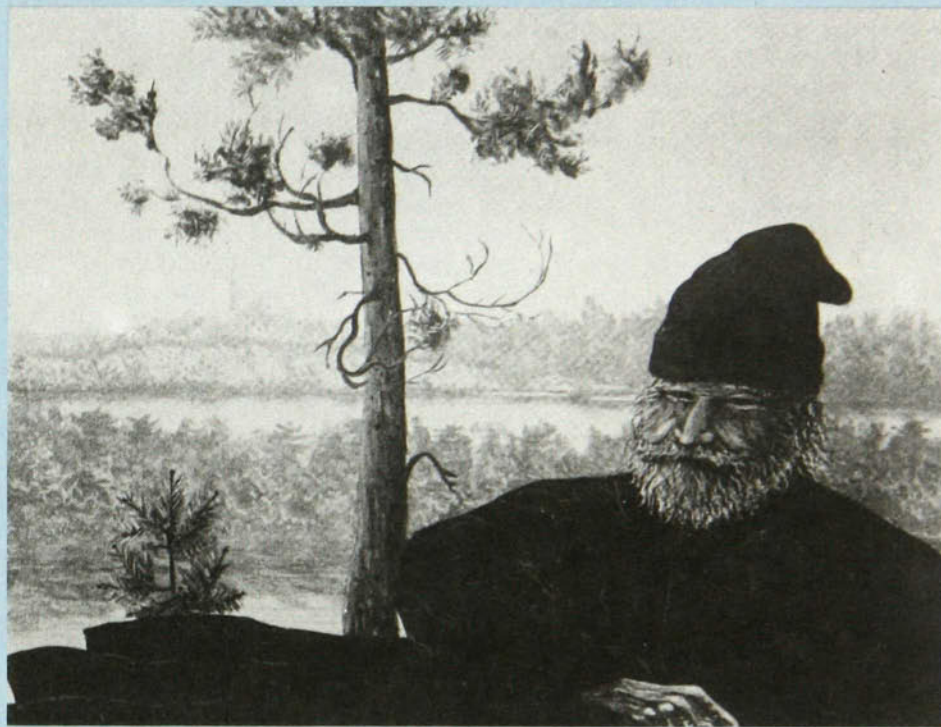
⁴ Édition posthume de 1966, préfacée par René Lévesque, Parti pris; Nadeau étant décédé en 1960 à l'âge de 54 ans.

⁵ Pour les historiens en marche, Tétreau consigne une information précieuse: «Le 15 octobre 1949 est une date importante dans l'histoire de notre littérature. Ce jour-là paraissait à Montréal un roman dont on aurait fait en quelques mois une demi-douzaine d'éditions, si les gens savaient lire et apprécier les oeuvres de génie.»

⁶ Voir note critique avec corrections et ajouts de la *Bibliographie de livres canadiens traduits de l'anglais au français et du français à l'anglais* compilée par Philip Stratford pour le CCRH (Ottawa, 1977) dans la revue des traducteurs, *Meta*, vol. 23, n° 3, 1978, p. 220-225. À lire surtout le dossier «traduit au Québec», p. 11-15, *Spirale*, 62, 1986, comportant deux essais d'analyse des rapports entre culture nationale et traduction par Sherry Simon: «Des produits de chez nous?» et «Se voir comme dans un miroir», p. 11 et p. 14-15.

⁷ À l'occasion d'une étude préliminaire pour un séminaire à l'UQAM sur un essayiste prolifique, aux nombreux pseudonymes, Dominique-Ceslas Gonthier, o.p., 1853-1917, à paraître dans *La petite Revue de Philosophie*.

1986



Le Vieil Ermite. Pierre Meko Lefort.

BERTON, Pierre

Steel and steam / Pierre Berton; original serigraphs by R.F.M. McInnis. — [Outremont]: Laurier & St. James, 1985 ([Québec (Province)]: Gilles Bédard). — 1 emboîtement (57 p.): ill.: en coul.; 40 cm.

Éd. limitée à 100 exemplaires numérotés et signés par l'auteur et l'artiste plus 15 exemplaires hors commerce. — Impression des sérigraphies: Guy Ruel. Cf. justification. — Emboîtement: Pierre Ouvrard, avec la collaboration

de Luc Forest, ébéniste. Cf. justification. — Toutes les planches sont signées et numérotées par l'artiste. Cf. justification.

2 000,00 \$

BLUTEAU, Alban

Bluteau en Charlevoix / [illustrations, Alban Bluteau; texte, Michel Paquet]. — Québec: Éditions Bellimage, [1986]. — 1 emboîtement (11 p., [11] feuilles de pl.): en coul.; 28 × 36 cm.

Éd. limitée à 25 exemplaires numérotés et signés par l'artiste.

510,00 \$

La Boîte / Jacques Bachand... [et al.] — [Chicoutimi]: Université du Québec à Chicoutimi, [1981]. — 1 portefeuille ([16 feuilles]: ill. (certaines en coul.); 81 × 59 cm + 1 enveloppe (contenant [14] feuilles); 24 × 38 cm.

Titre du portefeuille. — Les textes sont des créations et imprimés en sérigraphie. — Impression des images: Rémi Bilodeau pour la sérigraphie, Luc Nadeau pour les eaux-fortes, Paul Séguin pour les lithographies. — Impression des textes: Denis Bouchard et Bernard Imbeault. — Portefeuille de Daniel Benoît. — Enveloppe collée sur la feuille [2]. — Éd. limitée à 50 exemplaires dont 28 hors commerce. Vingt-deux exemplaires sont identifiés 1/22 à 22/22. Trois copies de chacune des pages sont marquées épreuve d'artiste et identifiées E. A. 1/3 à E. A. 3/3. Ces dernières sont la propriété des créateurs. Sept copies sont marquées bon à tirer et identifiées B.T. et laissées aux imprimeurs des estampes. Quatorze copies sont marquées épreuve d'atelier et identifiées épreuve d'atelier 1/2 et 2/2. Ces dernières ont été déposées dans les collections des ateliers où les estampes ont été imprimées.

1 000,00 \$

BOLDUC, Blanche

Mon règne / [illustrations de Blanche Bolduc; texte de Michel Paquet]. — Québec: Éditions Bellimage, [1986]. — 1 emboîtement (10 p., [12] feuilles de pl.): en coul.; 28 × 36 cm.

Éd. limitée à 25 exemplaires numérotés et signés par l'artiste

510,00 \$

BOYANER, Mel

Convergences-divergences / dix lithographies de Mel Boyaner et Giuseppe Fiore; [textes de Marcel Saint-Pierre, Jean Arrouye et Louise Leto-

cha]. — [Montréal]: Université du Québec à Montréal, 1985. — 1 emboîtement ([5] feuilles, [10] feuilles de pl.): en coul.; 79 cm + 1 portefeuille ([2] f. doubles).

Éd. limitée à 25 exemplaires numérotés et signés par les artistes plus 10 exemplaires hors commerce. — Les cinq lithographies de Mel Boyaner ont été imprimées par Christian LePoul aux ateliers de gravure du département d'art plastiques de l'UQAM. Deux lithographies de Giuseppe Fiore ont été imprimées par Michel Côté aux mêmes ateliers et trois à l'atelier d'art Desjobert à Paris. Cf. feuille 5. — Typographie: Arthur Gladu. Cf. feuille 5. — Emboîtement de Pierre Ouvrard. Cf. feuille 5.

2 500,00 \$

BROSSEAU, Jean-Dominique

Le Premier chemin de fer canadien / texte de Jean-Dominique Brosseau; illustration de Muriel Faille. — Saint-Jean-sur-Richelieu: Éditions Kimanie, [1986] (Montréal: Pierre Guillaume). — 1 emboîtement ([7] f. doubles, [1] feuille de pl.); 32 cm.

« *Un cuivre unique non imprimé gravé à l'eau-forte et une pointe sèche en monotype rehaussée au crayon couleur qui accompagnent chaque exemplaire ont été exécutés par Muriel Faille* ». — F. double [6]. — « *La présentation sous emboîtement a été réalisée par Pierre Ouvrard...* ». — F. double [6]. — Éd. limitée à 50 exemplaires numérotés et signés par l'illustrateur et le président de la Corporation du 150^e anniversaire du premier chemin de fer canadien, dont 1 exemplaire marqué M réservé à la maison d'édition, 4 exemplaires hors commerce numérotés HC I à HC IV réservés aux collaborateurs, 2 exemplaires DL réservés au dépôt légal, 43 exemplaires numérotés de 1 à 43. — Le texte est un « *extrait du livre Saint-Jean-de-Québec, publié par « le Richelieu* ». — F. double [6].

150,00 \$

CANTIN, Marco

Guerre ou paix / [textes par différents auteurs; illustrés par Marco Cantin]. — Vanier: Éditions des Blés d'or, 1986. — 67 f., [1] f. de pl.: ill. en coul.; 60 cm.

Éd. limitée à 20 exemplaires numérotés et signés par l'artiste.

(Rel. dans un emboîtement): 1 990,00 \$

CÔTÉ, Michel

Le Dit d'empreinte / [poèmes et graphies], Michel Côté. — Saint-Lambert, [Chambly]: Éditions du Noiroît, [1986]. — 1 emboîtement ([4] dépl.): ill. (certaines en coul.); 20 cm.

Éd. limitée à 30 exemplaires numérotés et signés par l'auteur plus 5 exemplaires hors commerce. — Sérigraphie: Rémi Bilodeau. Cf. justification. — Emboîtement réalisé par Pierre Ouvrard. Cf. justification.

ISBN 2890181227: 250,00 \$

D'argile et d'encre / textes... écrits par Lise Roy... [et al.]; images... de Johanne Ducharme... [et al.]. — [Saint-Siméon]: Inéditions, cop. 1985 (Québec (Province): Christian Guerber et Diane Robert. — 1 emboîtement

([7] f. (certains pliés): ill. en coul.; 29 cm.

Éd. limitée à 50 exemplaires numérotés et signés par les auteurs. — « *Le boîtier de céramique est de Jakô Boulanger* ». — « *Écrits 13* ».

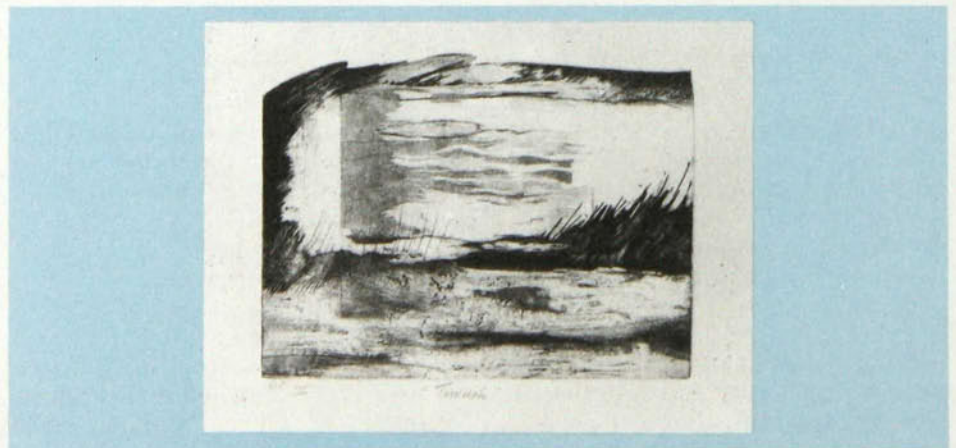
350,00 \$

DEROUIN, René

Mémoire et cri génétique: [9] bois gravés de René Derouin et fable en prose de Michel-Pierre Sarrazin sur un lieu commun. — [Val-David]: Éditions du Versant Nord, [1986]. — 1 emboîtement ([10] cahiers, [9] f. de pl.): ill. en coul.; 41 cm.

Éd. limitée à 15 exemplaires signés par l'artiste et l'auteur plus 10 exemplaires hors commerce. — « *Les bois gravés ont été imprimés par Josée Pellerin à l'atelier du Versant Nord, à Val-David, sous la direction de l'artiste* ». — Justification. — « *L'ouvrage dont la conception graphique est de Martin Dufour, a été composé en Times roman, corps 24, et imprimé en son atelier, de Montréal* ». — Justification. — « *L'emboîtement est une conception de Pierre Ouvrard...* ». — Justification — Chaque feuille de planche est insérée dans un portefeuille.

Dépouillement: Les Temps primi-



Les grandes eaux de l'Estrée. Monique Voyer.

tifs; L'Épopée classique; Les Temps modernes.

1 500,00 \$

HUNTER

Hunter, [caricaturiste] — Sillery: Éditions de l'Empreinte, [1985] ([Québec]: Laflamme, Charrier, lithographes). — 174 p.: principalement des ill.; 51 cm + 1 portefeuille ([1] feuilles de pl.: 1 en coul.).

Éd. limitée à 150 exemplaires numérotés et signés par l'artiste plus 20 exemplaires hors commrce. — « *Les 9 sérigraphies ont été réalisées à l'atelier des sérigraphie d'art Crétac, à Québec par André et Jean Lemieux* ». — Justification. — Emboîtage réalisé chez LG Chabot à Québec. Cf. justification.

ISBN 2920618032 (rel. dans un emboîtage): 325,00 \$

LACROIX, Georgette

Histoire de mots et d'animaux / Georgette Lacroix; [illustrations, Irénée Lemieux]. — Québec: Éditions Bellimage, [1985]. — 57 f.: ill. en coul.; 50 cm.

« ... publié à l'occasion de l'année internationale de la jeunesse ». — F. [8]. — Éd. limitée à 25 exemplaires numérotés et signés par l'artiste.

(Rel. dans un emboîtage): 1 900,00 \$

LAMARCHE, Gustave

Le Vieil ermite / préface de Marcel Charron-Ducharme; texte de Gustave Lamarche...; suite de cinq sérigraphies de Julien Froment... [et al.] — [Joliette]: Raymond LeMieux, [1986] (Montréal: Lorraine Dagenais et Élisabeth Mathieu aux Ateliers Graff). — 1 emboîtage ([8] feuilles, [5] feuilles de pl.): ill. en coul.; 53 × 67 cm.

Éd. limitée à 45 exemplaires numérotés et signés par les artistes plus 15 exemplaires hors commerce. —

« *L'emboîtage est une réalisation de Denys Bélanger, artisan relieur de Joliette* ». — Feuille [8]. — « *Cet album est une réalisation de Raymond LeMieux* ». — Feuille [8].

750,00 \$

Laval: hier et aujourd'hui: [album d'estampes de neuf graveurs lavallois] / [sous la direction de Suzanne Brunet]. — [Laval-des-Rapides]: Atelier de gravure de Laval, [1984]. — 1 portefeuille ([2] feuilles, [10] f. doubles): ill. en coul.; 32 cm.

Ed. limitée à 44 exemplaires numérotés et signés par Suzanne Brunet et les graveurs.

(dans un emboîtage): 200,00 \$

LAVOIE, Françoise

Le Réticule tue: livre-objet / édition originale conçue et réalisée par Françoise Lavoie avec la collaboration de Clémence Desrochers,... — [Montréal]: [F. Lavoie], [1985] (Montréal: Atelier Graff). — 1 sacoche (1 agenda ([25] p., [13] f. de pl.), 1 magnétophone, 1 carte postale); 36 × 51 cm.

Titre de justification. — Éd. limitée à 6 exemplaires numérotés et signés par F. Lavoie plus 4 exemplaires hors commerce. — Le Magnétophone Lloyd's modèle V205 avec une paire d'écouteur comprend un enregistrement sur micro cassette Panasonic intitulé: Kikite, la fille à son père, écrit et dit par Clémence Desrochers. Cf. justification. — La carte postale provient du Musée du Jeu de paume, Paris. Cf. justification. — La sacoche est constituée de 2 estampes sur tissu de F. Lavoie. Cf. justification. — Réalisée avec le concours de Marie-France Lemieux (façonnage et couture), Robert Saucier (conception du fermoir), Lorraine Dagenais (sérigraphie), Richard Lussier (prise de son et enregistrement), Berthelot Marcoux (assistant du graphisme), Impr. Eugène Doucet (reliure agenda). Cf. justification.



tion. — L'Agenda comprend des estampes de F. Lavoie et des textes sérigraphiés de Clémence Desrochers. Cf. justification.

2 000,00 \$

MASSON, Henri

Le Pays magique / [lithographies], Henri Masson; [texte], Claude Péloquin. — [Montréal]: Univart, [1986] ([Québec (Province)]: Donna [sic] Miro). — 1 portefeuille ([4] feuilles): ill. en coul.; 68 × 54 cm.

Texte inédit écrit à la main sur chacune des lithographies par Claude Péloquin et signé par lui. — Éd. limitée à 250 exemplaires numérotés et signés par l'artiste plus 25 exemplaires hors commerce. — Portefeuille créé par Pierre Poussier pour le compte de la Maison Vianney Bélanger.

2 500,00 \$

PAGEAU, René

Couleurs intemporelles / poèmes inédits de René Pageau; gravures originales de Jacques Houle. — [Joliette]: De Francheville, 1985 (Trois-

Rivières: Impr. Saint-Patrice). — 1 portefeuille (10, [2] feuilles, [4] feuilles de pl.): (certaines en coul.); 37 cm.

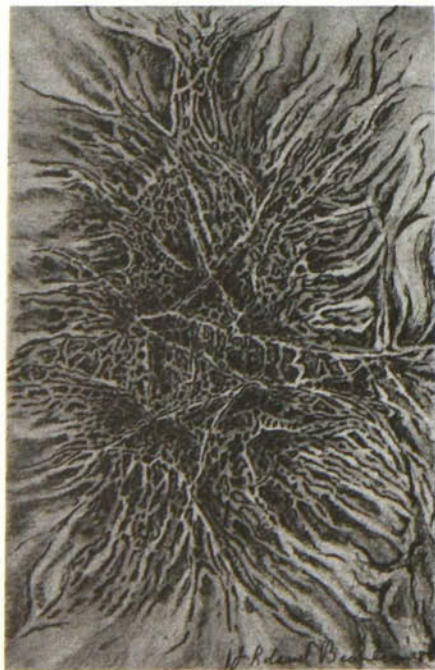
Éd. limitée à 30 exemplaires numérotés et signés par l'artiste et l'auteur plus 3 exemplaires hors commerce. — Emboîtement réalisé par Denys Bélanger. Cf. feuille [12].

ISBN 2980047201 (dans un emboîtement): 250,00 \$

PICHÉ, Alphonse

Fenêtre / haïku d'Alphonse Piché et estampes de Louise Lavoie Maheux; [texte d'introduction de Bernadette Guilmette]. — [Cap-de-la-Madeleine]: [L. Lavoie Maheux], [1986]. — 1 emboîtement ([9] feuilles pliées); ill. en coul.; 23 cm.

Éd. limitée à 12 exemplaires numérotés et signés par l'auteur et l'artiste plus 8 exemplaires hors commerce. — Les poèmes haïku d'Alphonse Piché sont publiés par la revue *Estuaire* n° 37. Cf. feuille [9]. — Achevé de sé-



D'argile et d'encre. J.-Roland Beaulieu



Steel and Steam. Pierre Burton. R.F.M. McInnis.

rigraphier à l'Atelier Presse papier de Trois-Rivières par Louise Lavoie Maheux. Cf. feuille [9].

250,00 \$

Pour la jeunesse / [poèmes de différents auteurs; illustrations de Irénée Lemieux] — Vanier: Éditions des Blés d'or, [1985]. — 71 f.: ill. en coul.; 50 cm.

Éd. limitée à 25 exemplaires numérotés et signés par l'artiste à l'occasion de l'année internationale de la jeunesse.

(Rel. dans un emboîtement).

Pour la paix: [poèmes] / [illustrations d'Irénée Lemieux]. — Québec: Éditions La Minerve, [1986]. — 67 f.: ill. en coul.; 52 cm.

«Album d'artiste édité... à l'occasion de l'année internationale de la paix». — F. [8]. — Éd. limitée à 20 exemplaires numérotés et signés par l'artiste.

(Rel. dans un emboîtement): 1 900,00 \$

ROUILLER, Jacques Dominique

Abysses espace: [neuf gravures de] Francine Simonin; [poème de] Jacques Dominique Rouiller. — [Montréal]: [F. Simonin], [1985] (Pully, [Suisse]: Atelier Raymond Meyer). 1 portefeuille (1 f. double, [10] feuilles): ill. en coul.; 40 × 31 cm.

Éd. limitée à 15 exemplaires plus 10 hors commerce numérotés et signés par l'artiste. — L'impression est réalisée sur papier d'Arches.

2 200,00 \$

SIMONIN, Francine

Le Pied de la lettre: huit pointes-sèches / de Francine Simonin: poème de André Corboz. — [Montréal]: [F. Simonin], [1986] (Pully, [Suisse]: Atelier Raymond Meyer.) — 1 portefeuille ([2] f. doubles, 8 feuilles): ill. en coul.; 46 × 33 cm.

Éd. limitée à 20 exemplaires numérotés et signés par l'artiste plus 5 exemplaires hors commerce. — Les planches sont imprimées sur papier japon et appliquées sur vélin d'Arches. — Impression de la typographie par André Carrara à Morges.

1 350,00 \$

VOYER, Monique

Les Grandes eaux de l'Estrie: six eaux-fortes / Monique Voyer; textes, Marcel Fortin. — [Magog]: Sylvédite, [1986]. — 1 emboîtement ([10] f. doubles), [6] feuilles de pl.): ill. en coul.; 40 × 30 cm.

Éd. limitée à 12 exemplaires numérotés et signés par l'auteur et l'artiste plus 8 exemplaires hors commerce. — L'emboîtement a été conçu et réalisé par Pierre Ouvrard. — Chaque feuille de planche est insérée dans un feuillet double. — Les eaux-fortes ont été imprimées par l'artiste et les textes composés en caractère Mégaron, ont été imprimés par Brigitte Ayotte. — Une plaque métallique (20 × 29 cm) gravée et signée par l'artiste, munie d'un crochet pour la suspendre, se trouve à l'intérieur de l'emboîtement.

1 400,00 \$



Le Québec avant Duplessis

La carrière politique de Louis-Alexandre Taschereau

par Cyrille Felteau

Il y a quelque cinquante ans (début juin 1936) le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau, en place depuis seize ans à Québec, chancelait sous les coups redoublés d'un Maurice Duplessis acharné, implacable, vengeur, devenu meneur de jeu au Comité des comptes publics de l'Assemblée législative. Entouré d'une meute d'une quarantaine de députés fascinés par le spectacle, le chef de l'Union nationale tenait à la gorge, comme une bête de proie, le régime « corrompu et corrupteur » qu'il dénonçait depuis tant d'années.

Un régime fragile

Un chapelet de petits scandales mineurs, allant des « culottes à Vautrin » aux intérêts encaissés clandestinement depuis des années par le propre frère du premier ministre, Antoine Taschereau, apparaissait en pleine lumière sur un fond de népotisme généralisé. Visiblement, la fin de ce régime honni approchait à grands pas. Elle fut consommée en quelques jours par la démission en bloc du premier ministre Taschereau et de son cabinet, bientôt remplacés par une équipe « d'hommes nouveaux » sous la houlette d'Adélar Godbout, ex-ministre de l'Agriculture. À peine deux mois plus tard, après une campagne électorale orageuse, cette équipe rassemblée à la hâte était balayée par une Union nationale ayant le vent dans les voiles, c'est le moins que l'on puisse dire.

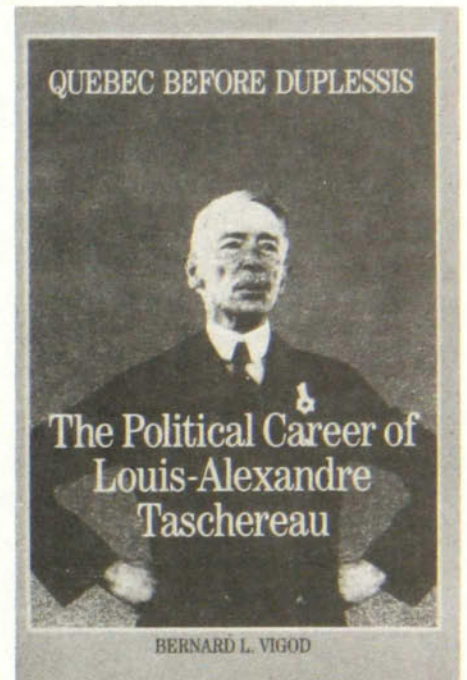
Ce raccourci d'histoire bien sommaire flotte encore dans la mémoire de bien des gens qui ont maintenant atteint l'« Âge d'Or ». Qu'ils soient d'un parti ou de l'autre, ces gens sont bien forcés de constater que depuis un demi-siècle, le régime Taschereau n'a pas cessé d'avoir mauvaise presse (et il

s'agit encore là d'un euphémisme). Ses ennemis y ont beaucoup contribué, il va sans dire, à commencer par Maurice Duplessis lui-même. Il est vraiment étonnant que depuis ce temps, dans nos institutions dites « de haut savoir » (comme s'appelaient autrefois nos universités) fort peu de chercheurs aient tenté de savoir et d'étudier ce que ce gouvernement avait pu faire de bon en seize ans.

Car, contrairement à ce qu'un « bon peuple » peut croire maintenant, ce régime vilipendé au maximum n'a pas été totalement néfaste et négatif, bien au contraire. Il a eu à son crédit, malgré tout, quelques oeuvres et réalisations valables, au moins quelques législations bienfaisantes, comme on le verra en bref un peu plus loin.

Un rétablissement des faits

Avant de procéder à un examen critique sommaire de l'ouvrage de M. Bernard L. Vigod, *Quebec Before Duplessis. The Political Career of Louis-Alexandre Taschereau*¹, signalons tout de même qu'il y a une douzaine d'années, un professeur à la Commission des Écoles catholiques de Montréal, M. Antonin Dupont, soutenait avec succès à l'Université McGill une thèse fort substantielle sur un sujet connexe, sous le titre: *Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre. 1920-1936*². Le jeune professeur de la C.É.C.M. y dressait un bilan lucide, objectif et éloquent des innovations et réformes accomplies sous la gouverne de L.-A. Taschereau, bien souvent face à une opposition forcenée de tous les éléments conservateurs, disons « réactionnaires » de la société québécoise d'alors. À ce propos, qu'il suffise de citer ici, pour mémoire, les principales têtes de chapitres du livre dans



lequel M. Dupont s'applique, impartialement, à faire ressortir les traits caractéristiques de ces législations, en insistant sur les luttes que le gouvernement Taschereau dut mener avant de les incorporer dans nos statuts.

Tour à tour, la réglementation de la vente des alcools sous l'égide de l'État (une première en Amérique du Nord), l'assistance publique, le régime d'adoption, le cinéma, le travail du dimanche, le syndicalisme, l'heure avancée, l'instruction obligatoire, les écoles juives, la colonisation, etc., furent soumis à l'attention des gouvernants appelés à régir des activités qui jusque-là s'étaient développées plus ou moins dans l'anarchie ou encore sous l'autorité d'institutions et d'organismes privés, progressivement débordés par l'ampleur sans cesse croissante des problèmes urgents nés de

conditions toutes nouvelles et pressantes.

Ces législations, qui peuvent paraître maintenant bien timides et imparfaites, n'en constituaient pas moins, dans le temps, des initiatives courageuses dans des domaines relativement neufs, où les gouvernements antérieurs n'avaient pas osé s'aventurer.

À la longue, une certaine pratique de l'observation politique incite à se garder également de deux attitudes contraires devant les gouvernements et les hommes : l'excès de louange et la critique exagérée. En général, au pouvoir, les hommes comme les partis ne sont jamais aussi bons qu'ils le prétendent ni aussi mauvais que leurs adversaires s'appliquent à les dépeindre, surtout en période électorale. Le faux aphorisme que lançait souvent Duplessis, à savoir qu'« un bon gouvernement n'a pas besoin d'opposition », apparaît dans cette lumière comme une contre-vérité flagrante.

L'entrée au Québec dans l'ère industrielle

Sans vouloir faire, un demi-siècle après, l'apologie d'une administration qui a eu ses torts et ses faiblesses, surtout à la fin de son mandat, on peut tout de même rappeler que le Québec lui doit, entre autres choses, le réseau de ses écoles techniques, les Écoles des Beaux-Arts de Québec et de Montréal, le Prix David, le Musée du Québec (que M. Duplessis a toujours appelé « le musée de travers », à cause de sa position de guingois par rapport aux Plaines d'Abraham et à la Grande-Allée, à Québec).

Comme les administrations précédentes et celles qui les ont suivies, le gouvernement Taschereau a contribué directement au développement de certaines régions du territoire, notamment le Nord-Ouest québécois, où l'on a vu naître et grandir des villes telles qu'Amos, Rouyn-Noranda, Val-d'Or, etc. Sous le gouvernement de l'UN, ce fut au tour du Grand Nord et de villes telles que Chibougamau, Baie-

Comeau, Sept-Îles, Gagnon, Schefferville (que l'on s'appête à fermer définitivement).

Bien timidement et gauchement parfois, il est vrai, le gouvernement Taschereau, à la suite de celui de Lomer Gouin, a guidé les premiers pas du Québec dans les voies toutes nouvelles de l'urbanisation et de l'industrialisation. On peut dire, sans crainte d'erreur, que ce gouvernement a grandement aidé à sortir le Québec de l'ère rurale, artisanale qui a subitement débouché, après la Première Guerre mondiale, sur des perspectives auxquelles nous sommes maintenant habitués. L'exploitation de nos richesses naturelles de toutes sortes, les cours d'eau, le bois, le fer, le cuivre, etc., nous a ouvert toutes grandes les portes de l'avenir.

C'est ce processus de transformation en profondeur de toute une société que décrit et analyse M. Bernard L. Vigod dans son ouvrage : *Quebec Before Duplessis: The Political Career of Louis-Alexandre Taschereau*. Dans cette étude très fouillée, marquée du sceau de l'objectivité, cet universitaire du Nouveau-Brunswick replace dans sa véritable perspective une époque trop négligée de notre histoire politique récente. Il montre les multiples facettes de son personnage central, L.-A. Taschereau, descendant d'une grande famille canadienne-française, qui a donné à son pays sept juges, un archevêque et le premier cardinal canadien. Marchant dans les traces de son prédécesseur, M. Antonin Dupont, l'auteur va encore plus loin, déclarant, en conclusion, que L.-A. Taschereau « était beaucoup plus qu'un Duplessis bien élevé », comme certains de ses détracteurs ont voulu le décrire.

Les changements profonds de la société

L'ouvrage de M. Bernard L. Vigod a le grand mérite, entre autres, de nous fournir, pour la première fois, une évaluation objective et équilibrée de la longue carrière politique de M.

Taschereau, s'opposant nettement à l'image qu'ont faite de lui ses adversaires politiques, à savoir celle de leader d'un régime corrompu et réactionnaire, vassal de financiers « étrangers ». Aux yeux de M. Vigod, Louis-Alexandre Taschereau, issu de l'élite traditionnelle du Canada français, émergea, au début du XX^e siècle, comme le grand champion du développement industriel pour la Province de Québec. En qualité de premier ministre de 1920 à 1936, mais aussi en tant que premier lieutenant dans le gouvernement de sir Lomer Gouin, (de 1905 à 1920) L.-A. Taschereau préconisa avec vigueur le développement des immenses richesses hydrauliques, forestières et minières du Québec comme la clé d'un avenir prospère pour la province. Sa politique constante d'encouragement aux entrepreneurs privés, bien souvent d'une autre langue et d'une autre culture que les nôtres, lui valut l'hostilité vivace des forces conservatrices et nationalistes dans la Province. Néanmoins, il défendit ses positions ouvertement et remporta quatre élections successives, malgré le climat économique défavorable qui prévalut pendant la plus grande partie de son leadership. M. Vigod montre clairement que Louis-Alexandre Taschereau nourrissait une vision cohérente de la société canadienne-française ; une conception libérale qui s'ouvrait au progrès matériel et intellectuel et rejetait l'isolationisme et la résistance au changement prônés par le nationalisme traditionnel et les penseurs ultramontains.

Ces quelques aperçus d'une oeuvre qui exigerait un examen critique plus poussé, suffisent quand même, croyons-nous, à nous inciter à lire ce livre de grande valeur, qui ne peut que nous inciter à réviser nombre de nos idées « toutes faites » sur un régime et une époque à peu près oubliés et méconnus de nos jours. En vue d'une plus large diffusion au Québec, l'ouvrage de M. Vigod mériterait aussi, à coup sûr, d'être traduit en français. □

¹ VIGOD, Bernard L. — *Quebec Before Duplessis. The Political Career of Louis-Alexandre Taschereau*. Kingston & Montreal, McGill-Queen's University Press, 1986. 312 pages.

² DUPONT, Antonin. — *Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau*. Montréal, Guérin, 1973. 366 pages.

PAMPHILE LE MAY
écrivain et bibliothécaire



Pamphile Le May

EXPOSITION

à la Bibliothèque nationale du Québec

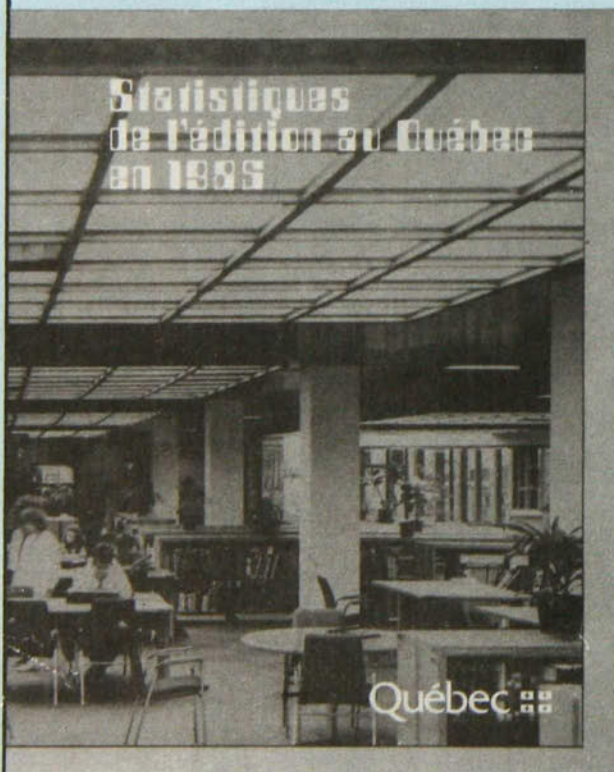
DU 17 MARS AU 16 MAI 1987

Port de retour garanti
Bibliothèque nationale
du Québec
1700, rue Saint-Denis
MONTREAL (Québec)
H2X 3K6

Port payé à Montréal
Courrier de la 2^e classe
Enregistrement 1503

vient de paraître

Statistiques de l'édition au Québec en 1985



Cette brochure intitulée *Statistiques de l'édition au Québec en 1985*, ne présente que l'ensemble des données recueillies en 1985 et donne des précisions sur les enregistrements effectués au dépôt légal pendant l'année. Il peut donc s'agir de documents édités à la fin de 1984, ou même d'éditions antérieures reçues en 1985.

Les statistiques sont présentées sous forme de tableaux accompagnés de commentaires. L'ensemble présente en détails la production des monographies (livres et brochures) et des nouvelles publications en série (journaux d'information générale et autres périodiques) déposés au cours de l'année.

La Bibliothèque nationale du Québec ne reçoit en dépôt légal que les éditions et les rééditions des documents. On ne peut donc connaître le tirage total d'un livre puisque la loi ne réclame pas le dépôt des réimpressions.

Les *Statistiques de l'édition au Québec* paraissent pour la dernière année dans la présente forme. L'an prochain, elles seront largement transformées afin d'offrir des informations plus détaillées et plus précises, qui répondront davantage aux besoins actuels.

Distribution gratuite aux organismes, reliés au domaine du livre, qui en font la demande en s'adressant au :

Secteur des publications
Bibliothèque nationale du Québec
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3K6